

Rapport annuel

Avril 2016 – Mars 2017



BANFF
CENTRE
FOR ARTS AND
CREATIVITY



Banff Centre for Arts and Creativity

Rapport annuel

Avril 2016 – Mars 2017

Approuvé par le conseil des gouverneurs le 23 juin 2017

Couverture : Prestation offerte lors de la résidence en danse autochtone 2016, photo : Donald Lee

Avis au lecteur

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre (aussi connu sous le nom de Banff Centre for Arts and Creativity) (le Banff Centre ou le Centre) est une entreprise régie par la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post Secondary Learning Act*) de l'Alberta.

C'est avec plaisir que, conformément au mandat qui lui est confié par le ministère de l'éducation postsecondaire (*Ministry of Advanced Education*), le Banff Centre for Arts and Creativity présente son rapport annuel faisant état des progrès réalisés et des résultats obtenus en 2016-2017 quant au plan institutionnel global (PIG) 2016-2019.



Table des matières

2	Déclaration de responsabilité
3	Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information
4	Message de la présidente et chef de la direction, et du président du conseil des gouverneurs
6	Aperçu des activités
9	Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement
28	Recherche, recherche appliquée et activités pédagogiques
30	Collectivité
33	<i>Financial and Budget Information</i> (en anglais seulement)
42	Internationalisation
44	Technologies de l'information
48	Plan d'immobilisations
53	Donateurs
60	États financiers consolidés



Déclaration de responsabilité

Le rapport annuel du Banff Centre pour l'année terminée le 31 mars 2017 a été préparé sous la direction du conseil des gouverneurs (le conseil), conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (*Fiscal Planning and Transparency Act*), et aux directives ministérielles mises en œuvre au titre de la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post-Secondary Learning Act*). Toutes les implications importantes d'ordre économique, environnemental ou financier dont nous connaissons l'existence ont été prises en compte lors de la préparation du présent rapport.

Le président du conseil des gouverneurs,

David T. Weyant, c.r.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information

La direction du Banff Centre est responsable de la préparation, de l'exactitude, de l'objectivité et de l'intégrité des données que renferme le présent rapport annuel, y compris les états financiers, les résultats en matière de rendement ainsi que l'information de gestion présentée à l'appui. La direction conçoit et maintient des systèmes de contrôle interne afin de fournir de l'information fiable, dans le but de satisfaire aux exigences en matière de présentation de l'information. Ces systèmes sont conçus dans le but de fournir à la direction une assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, qu'elles sont exécutées conformément à toutes les lois, à toutes les politiques et à tous les règlements pertinents, que la fiabilité de l'information financière est maintenue et que les éléments d'actif sont adéquatement comptabilisés et protégés.

Le rapport annuel a été préparé sous la supervision du comité de vérification de l'institution et a été approuvé par le conseil des gouverneurs. En outre, le rapport annuel est préparé conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (*Fiscal Planning and Transparency Act*) et à la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post-Secondary Learning Act*).

La présidente et chef de la direction,



Janice Price

Le vice-président, Administration et chef de la direction financière,



Bruce Byford



Message de la présidente et chef de la direction, et du président du conseil des gouverneurs



L'exercice qui vient de se terminer a été marqué par des changements importants pour le Banff Centre for Arts and Creativity. Il y a tout d'abord eu l'achèvement du plan stratégique quinquennal du Banff Centre, *The Creative Voice*, et le lancement de la nouvelle identité visuelle de l'institution, deux projets qui ont insufflé un dynamisme nouveau à notre mandat principal, soit de favoriser l'avancement de la pratique et de l'apprentissage artistiques, et de canaliser la créativité afin d'habiliter les leaders de demain.

Malgré les changements susmentionnés, un élément est resté inchangé : le Banff Centre est reconnu à l'échelle mondiale comme un lieu d'apprentissage de niveau supérieur à nul autre pareil, où les artistes et les gestionnaires reçoivent les outils nécessaires pour relever les défis mondiaux et pour mettre à l'épreuve de nouvelles idées audacieuses. En 2016-2017, le Banff Centre a accueilli plus de 3 500 artistes et gestionnaires dans plus de 120 programmes d'apprentissage. Le Centre a également accueilli plus de 20 000 participants à plus de 500 congrès tenus dans ses locaux; ces activités ne constituent pas seulement une source de revenus pour notre mandat éducatif principal, mais permettent également de positionner l'institution comme un endroit où des congressistes de partout dans le

monde se réunissent pour apprendre et pour échanger des idées, et d'où ils repartent plus inspirés et mieux outillés pour relever les défis du quotidien.

Dans la foulée de la publication, à la fin de 2015, du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (la CVR), le Banff Centre s'est de nouveau demandé comment il pourrait contribuer au processus de réconciliation avec les communautés autochtones. L'une des principales étapes de ce processus a été la tenue d'un sommet sur la vérité et la réconciliation (le sommet VR) en octobre 2016. Tirant parti de nos 40 ans d'histoire, au cours desquels nous avons proposé des programmes percutants destinés aux communautés autochtones de l'ensemble du pays, le sommet VR a été, pour le Centre, une occasion d'inviter des leaders d'opinion de la région de la vallée de Bow et d'ailleurs. Nous avons eu un dialogue sincère sur la manière dont chaque leader et chaque organisation peuvent commencer à « vivre avec » les recommandations du rapport de la CVR. Plus particulièrement, dans le cas du Banff Centre, le sommet VR a inspiré nos divisions Arts et Leadership, afin qu'elles intègrent mieux les concepts de réconciliation dans des volets spécifiques de leurs programmes, comme les arts de la scène, de même que dans les activités liées au développement du leadership destinées aux communautés non autochtones.



Le Banff Centre a aussi amorcé son évolution, afin de passer à de nouveaux modèles d'apprentissage répondant mieux aux besoins des artistes d'aujourd'hui et de demain. Des programmes comme *Emergence* offrent à des écrivains les outils et les connaissances qui leur sont nécessaires pour diffuser leur travail sur des plateformes numériques en constante évolution, alors que l'équipement nouvellement acquis – grâce à une généreuse subvention du Fonds du Canada pour les espaces culturels, de Patrimoine canadien – met en lien nos artistes et les participants à nos stages pratiques avec la toute dernière technologie, leur permettant ainsi de développer leurs talents, qu'ils peuvent exprimer dans des médias numériques ou virtuels.

Nos réalisations ne sont pas passées inaperçues. En effet, en décembre 2016, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Mélanie Joly, a personnellement informé le Banff Centre d'une augmentation de 750 000 \$ de la somme investie par le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts pour les trois prochaines années; il s'agit d'une augmentation sans précédent. Cet investissement place manifestement notre institution dans le peloton de tête du pays pour ce qui est de l'apprentissage artistique et de la création.

Toutefois, malgré tous les développements positifs décrits ci-dessus, nous devons composer avec des infrastructures vieillissantes. Le désir de préparer nos artistes et nos gestionnaires à évoluer dans l'économie novatrice et créatrice de l'avenir doit se conjuguer avec un plan visant la mise à niveau de nos installations d'apprentissage vieillissantes. En effet, nos installations doivent être dotées de l'infrastructure technologique moderne pertinente pour la formation de nos apprenants; elles doivent aussi offrir un libre accès à tous les participants et à tous les publics, et répondre aux normes actuelles en matière de santé et de sécurité. Au cours de l'année qui vient de se terminer, nous avons établi un plan et fait un schéma de conception préliminaires, en vue des travaux de restauration importants visant le théâtre Eric Harvie et l'aile Laszlo Funtek – installations au cœur de notre campus, où se déroulent les principales activités d'apprentissage du Centre. Nous déployons aussi des efforts afin d'obtenir le soutien des secteurs public et privé pour réaliser ce projet d'une importance cruciale.

Le plan stratégique du Banff Centre est ambitieux. Il est élaboré avec la même énergie et avec la même passion qui ont mené à la fondation de l'institution en 1933. Il s'inspire des innombrables supporters et donateurs du Centre, et bénéficie du soutien constant et stable du gouvernement de l'Alberta

et du gouvernement du Canada. Ce plan stratégique place notre institution dans une position qui accroîtra le rayonnement de notre province et de notre pays à l'échelle mondiale. Plus que jamais auparavant, le soutien que reçoit actuellement le Centre ainsi que le personnel et le corps professoral talentueux sur lesquels nous pouvons compter jouent un rôle déterminant dans l'évolution et dans le succès futur de cette institution remarquable.

La présidente
et chef de la
direction,



Janice Price

Le président
du conseil des
gouverneurs,



David T. Weyant, c.r.

Aperçu des activités

En juin 2016, le Banff Centre for Arts and Creativity a dévoilé le contenu de son plan stratégique quinquennal, intitulé *The Creative Voice*. Ce plan stratégique a été élaboré en réaction à plusieurs tendances observées

dans le milieu institutionnel – entre autres, la reconnaissance à tous les ordres de gouvernement du fait que les arts et la créativité sont essentiels au développement d'une économie diversifiée et novatrice.

À cette fin, six mesures prioritaires ont été identifiées, et l'équipe du Banff Centre s'est lancée en 2016-2017 à la poursuite d'un objectif ambitieux, soit la mise en œuvre de ces mesures au cours de la période visée par le plan stratégique quinquennal.

RÉACTION À LA TENDANCE DU MARCHÉ SUIVANTE

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2016-2017

Mesure prioritaire : S'engager à faire progresser l'apprentissage artistique

Les artistes ainsi que les praticiens de diverses disciplines de l'Alberta et de l'ensemble du Canada sont à la recherche d'un milieu d'apprentissage immersif et pratique, où ils peuvent faire évoluer leur pratique artistique et faire du réseautage avec d'autres personnes exerçant des activités similaires aux leurs. En même temps, les secteurs culturel et créatif sont à la recherche d'artistes et de praticiens qui peuvent travailler aisément dans des environnements interdisciplinaires et qui peuvent appliquer leur travail à l'espace numérique.

Le Banff Centre a offert un milieu d'apprentissage exceptionnel à plus de 3 500 participants de haut niveau, artistes (évoluant dans toutes les disciplines artistiques) et gestionnaires, en les mettant en lien avec un corps professoral reconnu mondialement, qui a conçu des programmes novateurs et pertinents.

Les nouveaux programmes ont mis l'accent sur l'établissement de liens entre les artistes et les gestionnaires dans l'espace numérique, de manière à ce qu'ils puissent apprendre comment élaborer et diffuser leur travail sur des plateformes numériques.

Les artistes et les stagiaires peuvent maintenant développer des compétences poussées en utilisant l'équipement le plus récent dans les domaines du numérique et de la réalité virtuelle.

Mesure prioritaire : Faire du Banff Centre une destination culturelle

La culture et le tourisme sont encore des moteurs économiques de l'Alberta; ce sont aussi des secteurs en pleine croissance. Banff demeure une destination touristique clé pour la province, et le Centre – qui attire plus de 80 000 spectateurs annuellement – a le potentiel d'affirmer davantage son engagement, sur les plans artistique et culturel, envers l'expérience touristique de Banff et de la vallée de Bow.

Le concours international de quatuors à cordes du Banff Centre (*Banff Centre's Banff International String Quartet Competition*) (le BISQC) ainsi que le Banff Mountain Film and Book Festival ont attiré des spectateurs de l'ensemble du pays et de partout dans le monde.

Les activités proposées lors du Banff Centre Children's Festival et de la Journée nationale des Autochtones sont des activités communautaires caractéristiques de notre programmation, qui ont attiré des spectateurs de tous âges.

Mesure prioritaire : Faire du Banff Centre un centre d'excellence pour les programmes destinés aux Autochtones

Le rapport final de la CVR a invité tous les organismes publics – y compris les établissements d'enseignement postsecondaire – à jouer un rôle dans le mouvement national visant la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Banff Centre a déjà à son actif 40 ans d'histoire pour ce qui est de proposer aux communautés autochtones de l'ensemble du Canada des programmes percutants, permettant de développer des compétences en leadership. Il jouit également d'une réputation bien établie dans le domaine des programmes consacrés aux arts autochtones.

Le sommet VR du Banff Centre, tenu en octobre 2016, a connu un succès retentissant. Il a permis à plus de 350 participants – Autochtones et non Autochtones – de réfléchir à leur rôle dans le processus de réconciliation et de développer une approche permettant de resserrer les liens du Canada avec les peuples autochtones.

L'étape de la planification en vue de l'élaboration et de l'offre d'un programme en arts autochtones s'échelonnant sur un an est maintenant terminée.



Photo : Donald Lee

RÉACTION À LA TENDANCE DU MARCHÉ SUIVANTE

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2016-2017

Mesure prioritaire : Devenir une destination axée sur la créativité en matière de leadership et de congrès

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur dans le domaine du développement du leadership, le Banff Centre comprend la nécessité d'identifier et de remplir un créneau unique dans le monde très chargé des offres que proposent les autres établissements d'enseignement postsecondaire en matière de gestion du leadership.

La subvention d'exploitation annuelle octroyée par le gouvernement provincial représente encore une partie importante des revenus du Banff Centre. Toutefois, compte tenu des pressions économiques que subit actuellement la province, il s'avère nécessaire d'ajouter de nouvelles sources de revenus.

Le Banff Centre poursuit son évolution quant à ses programmes de leadership, en incluant des cours sur l'innovation sociale, traitant de questions comme l'inégalité des revenus, et en offrant la capacité d'assurer le développement de leaders autochtones, qu'ils soient établis ou émergents. Cette situation s'explique en grande partie par la subvention *Peter Lougheed Leadership Initiative* du gouvernement de l'Alberta et par les contributions d'autres généreux donateurs, ainsi que par la vision et le soutien des fondateurs de ce projet, dont la famille Lougheed ainsi que John et Bunny Ferguson.

Les revenus que le Banff Centre tire des congrès et des services d'hébergement ont largement dépassé les prévisions budgétaires, ce qui s'est traduit par la disponibilité d'une somme plus importante pour répondre aux besoins liés aux infrastructures pour lesquelles il n'existe pas de financement spécifique et pour soutenir les expériences d'apprentissage dans les domaines des arts/du leadership. Le lecteur est invité à consulter la section *Financial and Budget Information* du présent rapport annuel pour obtenir des précisions additionnelles.

Mesure prioritaire : Devenir un lieu de création sur des terres sacrées et protégées

Situé au cœur des Rocheuses, dans le premier parc national du Canada, sur le territoire visé par le Traité n° 7, le campus du Banff Centre, qui couvre une superficie de 42 acres, a besoin d'être entretenu adéquatement, afin de bien servir les apprenants, d'attirer des talents du monde entier et de respecter l'environnement sacré où il est établi.

Le Banff Centre a commencé les travaux et réalise des progrès rapides pour ce qui est de la restauration majeure de la résidence Lloyd Hall, destinée aux participants.

Le Centre a également terminé l'étude de faisabilité initiale et la conception schématique entourant les travaux de restauration dont ont besoin le théâtre Eric Harvie et l'aile Laszlo Funtek, consacrée à l'apprentissage.

Mesure prioritaire : Devenir une organisation adaptative et résiliente

Compte tenu de l'incertitude liée à la conjoncture économique actuelle, toutes les organisations du secteur public font l'objet d'un examen minutieux afin d'assurer une utilisation judicieuse et efficace de l'argent des contribuables et des donateurs, tout en maximisant les retombées pour l'ensemble de la collectivité.

Le Banff Centre a procédé à une restructuration en 2016 afin de réaliser des gains d'efficacité, d'éviter les doubles emplois et de centraliser les services partagés, dans le but de mieux servir les artistes, les gestionnaires, les clients et les publics.





**Objectifs,
mesures
prioritaires,
résultats
escomptés
et
mesures de
rendement**

1

Favoriser une programmation de qualité (A)

Le Banff Centre entend offrir des programmes distinctifs, novateurs, parmi les meilleurs à l'échelle mondiale, faisant la promotion de synergies sur l'ensemble du campus et conçus de manière à lui permettre de rester dans le peloton de tête, et ayant le maximum de retombées pour les artistes, les praticiens et les publics.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

Les programmes en sont actuellement au stade de l'élaboration et seront offerts au cours des années 2016-2017 et 2017-2018.

RÉSULTATS

Maintenir et faciliter les expériences d'apprentissage intensives, novatrices et flexibles, permettant de faire du travail dans sa propre discipline ainsi que du travail interdisciplinaire de grande qualité et durable

STATUT

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le Banff Centre continue de proposer des expériences d'apprentissage intensives dans l'ensemble de ses programmes, sous forme de résidences, d'ateliers thématiques ou autodirigés, de programmes d'ateliers/de sessions intensives et de stages.

Le programme *Stage Combat Intensive* a offert une expérience d'apprentissage profonde à 175 praticiens, qui en étaient à divers stades de leur carrière.

Cinq nouveaux programmes de leadership en sont actuellement au stade de la conception et du développement; leur lancement est prévu pour la fin de 2017/le début de 2018.

Poursuivre l'approfondissement des expériences d'apprentissage pertinentes tenant compte de la manière dont les artistes travaillent actuellement, y compris leur façon d'appréhender les nouvelles technologies

STATUT

En cours

Le Banff Centre a une fois de plus organisé *Convergence: The Art of Stillness*, dont il a été l'hôte; il s'agit d'un programme multidisciplinaire auquel participent des artistes du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Les programmes *Emergence* et *Digital Narratives* du Centre offrent des possibilités d'apprentissage uniques aux auteurs qui souhaitent diffuser leur travail sur des plateformes numériques.

Les arts numériques jouent un rôle de plus en plus grand dans l'évolution du programme d'arts visuels au Centre, que favorise l'ajout d'un laboratoire numérique.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Saisir et refléter la diversité au sein des communautés artistiques et des publics

STATUT

En cours

Le nouveau plan stratégique du Banff Centre prévoyait l'accroissement des possibilités d'apprentissage dans le domaine des arts autochtones. Des projets sont actuellement en cours afin que le Centre offre l'année durant davantage de programmes dans le domaine des arts autochtones et dans un nombre plus élevé de disciplines.

Le Centre a organisé et convoqué un forum consacré à l'écriture autochtone et à l'édition d'écrits autochtones, au cours duquel on a discuté des besoins uniques des écrivains et des conteurs autochtones ainsi que des défis auxquels ils sont confrontés; cette activité a été couronnée de succès. Les résultats de ce forum vont documenter nos programmes d'arts littéraires en 2018-2019.

Le Banff Centre s'est activement penché sur la question des *Dis-Arts* (artistes ayant des aptitudes différentes) et sur divers programmes connexes. La pièce *King Arthur's Night* a été développée et produite au Centre, où elle a également fait l'objet d'un atelier; elle mettait en vedette une distribution intégrée, regroupant des acteurs vivant avec ou sans le syndrome de Down.

Proposer des résidences au titre d'un programme interdisciplinaire faisant intervenir plusieurs services du Centre et de nombreux artistes, praticiens, participants, issus de diverses disciplines et aux antécédents variés. Chaque résidence comportera un volet Représentation devant public ou un volet Symposium.

STATUT

En cours

Les programmes *Convergence: The Art of Stillness* et *Emergence* étaient des programmes interdisciplinaires, le premier combinant toutes les disciplines et comprenant un volet public, et le second jumelant des conteurs traditionnels et des artistes des médias numériques.

Tenir chaque année un sommet important sur l'ensemble du campus

STATUT

Terminé

En octobre 2016, le sommet VR, dont le Banff Centre a été l'hôte, a réuni des dirigeants issus de l'institution et de l'ensemble de la collectivité de la vallée de Bow – représentant une vaste gamme de secteurs – afin qu'ils se familiarisent avec les façons de « vivre » la réconciliation et qu'ils développent des moyens permettant l'atteinte de cet objectif.

Créer d'ici 2017 un programme de leadership dans la gestion des arts, en collaboration avec d'autres programmes de leadership se consacrant uniquement à la créativité

STATUT

Selon l'échéancier

On a recruté de nouveaux professeurs, élaboré un programme et identifié des partenaires (p. ex. : École nationale de théâtre du Canada) en vue d'un lancement prévu pour l'automne 2017.

2

Favoriser une programmation de qualité (B)

Le Banff Centre entend renforcer sa position en tant qu'établissement de formation de classe mondiale dans le domaine des arts.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

L'élaboration des programmes est actuellement en cours, et ces derniers seront offerts en 2016-2017 et 2017-2018.

Convergence 2016, photo : Rita Taylor

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Nos programmes d'arts, y compris les résidences mettant l'accent sur la musique et les prestations dans divers genres d'expression (classique, jazz, auteur-compositeur, etc.), sont reconnus pour leur excellence en termes d'apprentissage et de formation.

STATUT

En cours

Nous avons lancé un nouveau programme de résidence destiné aux auteurs-compositeurs-interprètes, au titre des programmes artistiques élargis. Nous avons reçu 122 demandes de participation à ce programme dirigé par des professeurs de renommée mondiale, qui ne pouvait accueillir que 25 participants.

Le programme *Concert in the 21st Century*, qui se penche sur l'expérience de la musique classique des temps modernes pour les artistes et pour le public, est encore très populaire.

En collaboration avec nos partenaires provinciaux, nationaux et internationaux, continuer d'adopter de nouvelles approches quant aux programmes d'opéra, de danse et de théâtre, afin d'offrir aux artistes, aux praticiens et aux technologues la possibilité de vivre le cycle complet de la création, du développement à la prestation et/ou à l'exposition

STATUT

En cours

Les partenariats jouent encore un rôle de premier plan dans les programmes d'arts du Banff Centre. Nous pensons ici à des collaborations comme notre partenariat avec Against the Grain Theatre. Cette troupe apporte une touche plus contemporaine à l'opéra, en présentant cette forme d'art traditionnelle dans des espaces non traditionnels. Parmi les autres partenariats, mentionnons nos ententes avec Citadel Theatre, d'Edmonton, ainsi qu'avec l'Association des théâtres francophones du Canada et l'École nationale de théâtre du Canada, qui apportent leur soutien aux artisans du théâtre canadien-français évoluant à l'extérieur du Québec. En collaboration avec Theatre Alberta, nous avons organisé un atelier *Dis-Arts*, afin d'explorer le théâtre destiné aux artistes ayant un handicap.

Le *Choreographic Lab Banff Centre*, qui est une forme d'art où les possibilités de formation sont peu nombreuses, a eu lieu en 2016-2017; nous avons reçu 82 demandes, alors que le programme ne pouvait accueillir que six participants.

RÉSULTATS**PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS**

Renforcer les programmes offerts dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques et des arts numériques, en offrant un accès unique à nos installations et à nos studios à des artistes déjà formés ainsi qu'en proposant aux participants du soutien technique, matériel et conceptuel dans les domaines de la céramique, de la gravure, de la sculpture, de la peinture, du travail du bois et de la technologie numérique, comme l'animation, la projection et la réalité virtuelle

STATUT

En cours

Les programmes de stages dans les domaines des médias et de l'animation ont mis l'accent sur l'utilisation de la technologie de la réalité virtuelle (RV) et sur l'apprentissage de concepts comme l'ingénierie du son à 360 degrés.

L'achat d'équipement pour un laboratoire numérique a été possible grâce à une subvention du Fonds du Canada pour les espaces culturels, de Patrimoine canadien. Grâce à ce matériel, les participants aux activités du Banff Centre pourront approfondir leur expérience d'apprentissage, qu'ils évoluent dans le domaine des arts visuels ou qu'ils soient stagiaires.

Intensifier la programmation dans le domaine de l'industrie de la création et des arts médiatiques – secteur où l'offre est peu développée dans le paysage culturel de la province – grâce à des programmes de formation pertinents dans les industries du cinéma, de la télévision, de la réalité virtuelle, des jeux numériques, de l'enregistrement de la musique et du travail technique, comme l'éclairage et le son

STATUT

En cours

Le programme *Emergence* du Banff Centre – élaboré en partenariat avec l'Institut français, On Screen Manitoba et le Fonds des médias du Canada – jumelle des conteurs traditionnels, comme des écrivains et des auteurs-compositeurs, avec des programmeurs et des créateurs numériques, afin de développer des moyens novateurs de diffuser leurs histoires grâce aux technologies numériques.

Le Banff Centre a proposé plusieurs courts ateliers s'articulant autour de divers logiciels et de diverses technologies utilisés dans les domaines du son et de l'éclairage au théâtre, dont le logiciel Isadora et la technologie de Meyer Sound.

Renforcer les programmes d'arts littéraires grâce à un corps professoral international, de haut niveau, proposant des programmes de résidences sur des sujets d'actualité, des programmes de résidences consacrés à divers genres littéraires, mettant entre autres l'accent sur la narration numérique

STATUT

Selon l'échéancier

De nouvelles résidences thématiques ont été offertes au Banff Centre, au titre d'un programme d'arts littéraires élargi. Par exemple, Lawrence Hill, réputé auteur canadien, a dirigé une résidence intensive axée sur la fiction historique. D'autres résidences thématiques ont été offertes; elles étaient fondées sur des thèmes trouvant écho dans l'actualité, comme la mémoire (*Memoire*), le crime (*Crime*) et le reportage sur des questions environnementales (*Environmental Reportage*).

Continuer à offrir à des artistes de haut calibre, issus de toutes les disciplines, des occasions de formation intensives uniques dans les studios Leighton, mis à la disposition des artistes

STATUT

Selon l'échéancier

Les studios Leighton du Banff Centre, mis à la disposition des artistes, ont accueilli plus de 100 artistes (sélectionnés parmi les 265 demandes reçues), qui ont produit plusieurs projets novateurs, dont l'un sera inscrit au programme de célébrations du Banff Centre entourant le 150^e anniversaire du Canada.

3

Accroître l'accessibilité

Le Banff Centre entend ouvrir ses portes à un nombre plus élevé d'Albertains et de participants du monde entier, afin qu'ils vivent une expérience d'apprentissage intensive unique, qui renforcera leurs compétences et leurs habiletés en tant qu'artistes, praticiens ou leaders qualifiés, dans le milieu culturel et dans d'autres secteurs.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

Des modifications sont actuellement apportées aux programmes qui seront offerts au cours des années 2017-2018 et 2018-2019.

RÉSULTATS

Élargir l'offre en matière de programmes intensifs courts et de symposiums ouverts et accessibles à un nombre plus élevé de participants

STATUT

Selon l'échéancier

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le Banff Centre a présenté plusieurs ateliers dans les domaines de la production théâtrale, de la technologie, de la danse et des arts littéraires, ce qui a permis d'accueillir davantage de participants et de rendre les occasions d'apprentissage plus abordables.

Le Banff Centre a organisé des activités qui s'adressent plus particulièrement à des artistes « handi-capables » (*Dis-Arts*) ainsi qu'à des artistes autochtones, approfondissant les recommandations de la CVR et s'interrogeant sur les liens avec les artistes et les organismes autochtones.

Créer un équilibre entre les activités proposées au cycle supérieur, les expériences de résidence intensives, grâce à des occasions de formation fondées sur l'apprentissage et sur l'acquisition de compétences ainsi que sur les symposiums et les sommets destinés à de plus grands groupes de participants

STATUT

Selon l'échéancier

Au cours de l'année 2016-2017, on a rééquilibré certains types de programmes du Banff Centre – allant des symposiums de trois jours aux stages s'échelonnant sur un an – afin d'accroître l'accessibilité pour les participants. Ce changement s'applique maintenant à tous les programmes d'arts du Centre.

RÉSULTATS**PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS**

Offrir des programmes pratiques et des programmes de formation pertinents pour l'industrie, qui couvrent la formation professionnelle dans toutes les disciplines ainsi que dans les secteurs de la production théâtrale et médiatique

STATUT

Selon l'échéancier

Le Banff Centre a proposé une vaste gamme de programmes de stages et de formation pratique dans les secteurs de la production théâtrale et de la scénographie, des arts visuels, numériques et médiatiques, de l'animation vidéo et de la conception de projection théâtrale.

En réponse à la demande croissante, augmenter le nombre de participants à nos programmes de stages et de formation professionnelle, dans un contexte d'apprentissage concret dans un environnement professionnel, et préparer les participants à combler le fossé entre le travail effectué aux études de premier cycle/de cycles supérieurs et la carrière professionnelle

STATUT

En cours

Les diplômés de ce programme continuent d'entrer directement dans le monde du travail après leur séjour au Banff Centre; selon la rétroaction que nous recevons constamment de l'industrie, les diplômés du Banff Centre sont bien préparés pour leur emploi et ont des connaissances et une éthique du travail exceptionnelles.

Maintenir une cible d'équivalent temps plein (ETP), en la révisant annuellement, eu égard à notre aspiration à accroître notre ETP au fil du temps, en tenant compte de facteurs comme le financement et l'équilibre entre la capacité et l'environnement d'apprentissage de qualité, en plus des éléments suivants :

- **Ratio minimum demandeurs/ participants de 3 pour 1 pour les programmes d'arts;**
- **Nombre maximal de participants dans chaque programme;**
- **Ratio corps professoral de calibre élevé/participants maximal de un pour 25.**

STATUT

En cours

Le Banff Centre a adopté en 2016-2017 de nouveaux principes de mesure en matière d'ETP. Les ETP s'appliquant aux années précédentes ont été ajustés en conséquence, afin de s'harmoniser avec les principes de mesure appliqués en 2016-2017. Bien que les cibles en matière d'ETP n'aient pas été atteintes en 2016-2017, après ajustement tenant compte des nouveaux principes de mesure, le Banff Centre a déclaré une augmentation de 7 pour cent dans les ETP de 2015-2016 à 2016-2017. De plus, le Banff Centre prévoit une augmentation additionnelle de 13 pour cent en 2017-2018.

Le ratio nombre de demandes /participants à des programmes d'arts a été supérieur à 3 pour 1; le nombre maximal de participants a été atteint dans chacun des programmes.

Le ratio membres du corps professoral/participants a été supérieur à 1 pour 25.

4

Offrir une programmation de qualité accessible, grâce à des installations améliorées

Le campus du Banff Centre sera revitalisé, de manière à ce que nous accroissions notre capacité à proposer davantage d'expériences d'apprentissage et de programmes de formation de qualité, et de manière à mieux nous concentrer sur les besoins de nos participants, tout en répondant aux normes de l'industrie ainsi qu'aux normes en matière de sécurité et d'environnement.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

- Le dossier de décision relatif au théâtre Eric Harvie et au complexe d'apprentissage doit être présenté au ministère d'ici l'automne 2016, dans le but d'obtenir son soutien.
- Pour ce qui est des travaux de restauration visant la résidence Lloyd Hall, dont le début est prévu pour août 2016, on procédera à l'élimination des poussières d'amiante avant chacune des phases du projet de restauration.
- D'autres priorités seront établies dès la fin de l'étape de la planification et lorsque des occasions de soutien de nos partenaires provinciaux et fédéral se présenteront.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Entreprendre des projets de restauration figurant en tête de liste des priorités, conformément aux précisions que renferme le système de gestion de l'information relative aux immeubles et aux terrains (*Building and Land Information Management System [BLIMS]*) :

- Travaux de conservation/restauration majeurs visant le théâtre Eric Harvie et le complexe d'apprentissage

On a constitué un dossier de décision, qui a été présenté au ministère de l'éducation postsecondaire aux fins d'examen, de manière à ce que ce document fasse partie de la liste des priorités du plan d'immobilisations. Cet élément ne figurait pas sur cette liste dans le budget de mars 2017. Le lecteur est invité à consulter la section Plan d'immobilisations du présent rapport annuel pour de plus amples renseignements.

STATUT

En cours

- Élimination des poussières d'amiante de la résidence Lloyd Hall

Les travaux d'élimination des poussières d'amiante du Lloyd Hall vont bon train; ils devraient être terminés d'ici le 31 octobre 2017.

STATUT

En cours

- Logement subventionné abordable pour le personnel et pour les stagiaires

En attente

- Travaux de conservation/restauration majeurs visant les installations du Glyde Hall pour les arts visuels

STATUT

En attente

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Concentration des efforts sur les principales priorités suivantes :

- **Lacunes des infrastructures sur le plan technologique, comme les systèmes qui contribuent à faciliter et à enrichir les expériences des étudiants et du personnel**

Voir la section Technologies de l'information du présent rapport annuel

- **Remplacement de l'équipement essentiel pour le cinéma, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les installations récréatives, les résidences et les services alimentaires**

Le remplacement de l'équipement essentiel a été effectué tout au long de l'année, selon les besoins.

- **Réparations essentielles effectuées dans les immeubles servant à loger le personnel et les stagiaires**

Nous avons installé de nouveaux toits, selon les besoins prioritaires. La finition extérieure du complexe d'habitation est terminée.

- **Remplacement du système d'éclairage des sorties d'urgence et d'autres composants électriques importants.**

La réparation de la génératrice d'appoint est terminée dans un immeuble, et un transformateur haute tension a été remplacé.

- **Remplacement et mise à niveau des composants CVCA (chauffage, ventilation et climatisation)**

Nous avons procédé tout au long de l'année au remplacement des composants CVCA ainsi qu'au remplacement d'une unité d'air d'appoint.

- **Remplacement des systèmes d'alarme incendie**

Nous avons procédé au remplacement des dispositifs de déclenchement et des dispositifs de signalisation, conformément au rapport d'inspection incendie annuelle.

- **Gestion de l'enjeu relatif à l'accessibilité sans obstacle au campus**

Quatre dispositifs de fermeture de porte ont été installés dans deux immeubles.

- **Remplacement essentiel des toits sur les immeubles vieillissants**

Nous avons procédé au remplacement partiel du toit du théâtre principal, le théâtre Eric Harvie

- **Mises à niveau essentielles à l'intérieur et remplacement des revêtements de sol dans des immeubles vieillissants**

Nous avons remplacé le revêtement de sol dans trois secteurs de deux immeubles

- **Gestion d'enjeux soulevés annuellement relativement à la prévention des incendies, à la sécurité des personnes**

Nous avons remplacé un cylindre du monte-charges du théâtre Eric Harvie, conformément à la demande du ministère des affaires municipales et provinciales (*Municipal and Provincial Affairs*).

STATUT

En cours

5

Intensifier la sensibilisation communautaire

Le Banff Centre entend élaborer et réaliser une stratégie d'engagement communautaire globale visant les collectivités environnantes, plus particulièrement Banff, Canmore et la Première Nation Stoney Nakoda.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

La stratégie de sensibilisation communautaire devait être mise en œuvre en 2016, et les programmes enrichis devraient être proposés au cours des années 2017-2018.



RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Établir une nouvelle stratégie de sensibilisation communautaire plus élaborée, visant à accroître l'accès à nos programmes, dans la région de la vallée de Bow et dans les communautés autochtones environnantes

STATUT

Terminé

La galerie Walter Phillips du Banff Centre offre encore des programmes communautaires aux jeunes de la région ainsi qu'aux jeunes Autochtones. De plus, le Banff Centre présente ses talents musicaux au sein de la collectivité, en utilisant des installations comme l'église anglicane St. George-in-the-Pines et le centre pour aînés Canmore. Des événements de la série *Open Studio* tenus sur le campus dans diverses disciplines ont permis aux membres de la collectivité d'être des témoins de première main de l'expérience et du processus de création.

La division Leadership du Banff Centre a établi des relations clés avec les membres de la Première Nation Stoney Nakoda des environs, afin de faire en sorte qu'ils aient plus facilement accès à nos programmes. Les aînés de cette communauté ont joué un rôle déterminant dans la conception et dans la présentation de plusieurs programmes de développement du leadership offerts au Centre.

Poursuivre le travail de sensibilisation dans les écoles et dans les organismes des environs, afin de présenter aux enfants des collectivités locales le travail du Banff Centre en matière d'arts et de créativité, tout en maintenant l'engagement de ce dernier envers le Banff Children's Festival et les activités de la Journée nationale des Autochtones

STATUT

En cours

Le Banff Centre Children's Festival a eu lieu en mai 2016; il a attiré une foule de plus de 2 000 personnes et a proposé diverses activités pratiques aux jeunes participants, soit les enfants de Banff et des alentours.

La Journée nationale des Autochtones du Banff Centre a eu lieu en juin 2016. Explorant un thème s'articulant autour des Inuits, le Centre a réuni des artistes de la scène et a organisé des activités à l'intention des jeunes de la région; le Centre a également offert du transport aux jeunes Autochtones des collectivités environnantes de Morley et Exshaw.

Élaborer de nouveaux programmes ciblant les élèves de niveau préuniversitaire, afin de faciliter le développement des compétences dans les domaines des arts et du leadership, qui leur serviront plus tard dans leurs études

STATUT

En cours

À la suite de consultations avec les enseignants de la région de la vallée de Bow, nous avons élaboré un programme visant à introduire les concepts des arts dans les disciplines non artistiques, de la maternelle à la douzième année. Nous mettons la dernière main aux modules, qui seront intégrés au système scolaire de la vallée de Bow d'ici 2018.



6

Accessibilité

Le Banff Centre entend continuer à attirer les meilleurs talents de l'Alberta, du Canada et d'ailleurs dans le monde, grâce au caractère abordable des frais exigés pour ses programmes.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

En cours

RÉSULTATS	PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS
<p>Maintenir des programmes de bourses généreux pour les artistes et pour les participants</p> <p>STATUT Selon l'échéancier</p>	<p>Plus de 50 pour cent des artistes et des gestionnaires qui ont participé aux programmes du Banff Centre ont reçu une bourse d'études ou quelque autre forme d'aide financière.</p> <p>L'ensemble des participants aux stages pratiques du Banff Centre ont reçu une bourse couvrant la totalité des frais de scolarité.</p> <p>Les états financiers consolidés du Banff Centre pour 2016-2017 font référence à des bourses et à de l'aide financière se chiffrant à 2,9 millions de dollars, ce qui est supérieur aux revenus liés aux frais de scolarité et aux frais connexes de 2,6 millions de dollars. Dans certains cas, les bourses couvrent également les frais de séjour sur le campus.</p>
<p>Maintenir les frais de scolarité et les droits d'inscription aux niveaux actuels</p> <p>STATUT Terminé</p>	<p>Les frais de scolarité, les droits de participation et les frais exigés pour l'utilisation d'un studio n'ont pas été augmentés en 2016-2017.</p>
<p>Offrir à chacun des participants aux programmes d'arts autochtones une bourse couvrant 100 pour cent des frais de scolarité</p> <p>STATUT Terminé</p>	<p>L'ensemble des frais exigés aux participants aux programmes d'arts autochtones ont été subventionnés.</p>
<p>Atteindre ou dépasser l'objectif de 70 pour cent quant aux bourses prévues pour les participants au programme de leadership autochtone, en se concentrant sur les collectivités autochtones les moins bien desservies de l'Alberta</p> <p>STATUT Terminé</p>	<p>Soixante-dix-sept pour cent des participants à nos programmes de leadership autochtone ont reçu une bourse ou quelque autre forme d'aide financière.</p>

7

Accroître l'accessibilité pour les catégories d'apprenants sous-représentées

Le Banff Centre entend affirmer de nouveau son leadership historique dans l'espace autochtone au Canada et à l'international, grâce à ses programmes d'arts et de leadership autochtones axés sur la communauté, pertinents sur le plan social.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

De nouveaux programmes d'arts autochtones sont actuellement en développement et devraient être offerts en 2017-2018.

RÉSULTATS

Élaborer de nouveaux programmes d'arts autochtones qui amélioreront les possibilités d'apprentissage des participants autochtones de l'Alberta et de l'ensemble du Canada dans les domaines des arts littéraires, visuels et numériques, de la danse et de la musique

STATUT

Selon l'échéancier

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Dans le nouveau plan stratégique quinquennal du Banff Centre, les arts autochtones ont été identifiés comme étant un secteur de croissance; nous prévoyons lancer en 2017-2018 des programmes offerts l'année durant.

En 2016-2017, les programmes d'arts autochtones ont mis l'accent sur les arts visuels, la danse et la musique ainsi que sur trois résidences autogérées à l'intention des artistes autochtones.

Élaborer de nouveaux programmes réunissant des apprenants autochtones et non autochtones autour de thèmes d'importance nationale, dont les recommandations de la CVR

STATUT

Terminé

Le Banff Centre a participé à plusieurs projets liés aux recommandations de la CVR. Par exemple, un atelier « Vérité et Réconciliation » a été organisé en collaboration avec Theatre Alberta, afin de se pencher sur les façons d'appliquer les recommandations dans le but d'orienter la formation et les programmes dans les deux institutions.

En octobre 2016, 300 gestionnaires de la collectivité locale ont participé au sommet VR. Inspiré par des leaders éclairés, dont l'ancien chef de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, et un ancien membre du conseil des gouverneurs du Banff Centre, Leroy Little Bear, le sommet VR a constitué pour la communauté la première occasion de « vivre » les recommandations de la CVR.

Grâce à la visibilité nationale du sommet VR, le Banff Centre a aidé des organisations et des organismes publics – comme Parcs Canada – à se familiariser avec les activités faisant la promotion de la réconciliation auprès des peuples autochtones et à les réaliser au sein de ces collectivités.



Programme de leadership autochtone, photo : Donald Lee

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Accroître la participation des jeunes Autochtones (appartenant au groupe des 18-30 ans) à nos programmes, existants ou nouveaux, y compris à nos activités de sensibilisation communautaire

STATUT

Terminé

L'équipe de la division Leadership du Banff Centre a travaillé en étroite collaboration avec le conseil des jeunes de la Première Nation Stoney Nakoda, afin d'offrir à ces derniers des occasions de mentorat et de développement de leurs capacités. Cette démarche s'inscrit dans le projet de sensibilisation communautaire entre le Banff Centre et la Première Nation Stoney Nakoda.

De manière similaire, le Banff Centre collabore étroitement avec de jeunes Autochtones dans des secteurs liés au développement de la carrière. Qu'il s'agisse d'ateliers consacrés à la rédaction de curriculums vitæ ou de simulations d'entrevues, ou de stages pratiques et de possibilités d'emploi, l'équipe des Ressources humaines du Centre s'est investie auprès des jeunes Autochtones afin d'accroître leur représentation au sein de son personnel.

Des personnes de tous âges, membres des Premières Nations locales, ont participé aux programmes de sensibilisation aux arts visuels offerts par la galerie Walter Phillips..

Accroître la capacité de travailler directement avec les communautés autochtones, de manière à ce que les déplacements ne constituent pas un obstacle pour les personnes désireuses de participer à nos programmes

STATUT

En cours

Au titre de son engagement à élargir ses programmes de leadership autochtone, le Banff Centre a recruté de nouveaux professeurs afin d'intensifier le travail communautaire dans le développement du leadership.

8

Accroître la capacité institutionnelle grâce à l'intensification de la collaboration

Le Banff Centre entend poursuivre sa collaboration avec des partenaires clés provenant du système d'éducation aux adultes de l'Alberta, de manière à ce que ces initiatives aient une incidence favorable sur nos participants et contribuent à la réalisation de notre mission.

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

En cours

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Maintenir un partenariat à long terme avec l'Université de l'Alberta, par l'intermédiaire du programme de leadership Peter Lougheed, en misant sur les forces des deux institutions, en mettant en commun des ressources (connaissances, possibilités de recherches, approches et membres du corps professoral) afin d'assurer le développement des leaders de l'Alberta et de l'ensemble du Canada, qu'ils soient émergents ou bien établis

En collaboration avec l'Université de l'Alberta, le Banff Centre a participé à la conception et à la présentation d'un programme de leadership destiné à la deuxième cohorte du Peter Lougheed Leadership College. Plus de 150 étudiants et formateurs de l'Université de l'Alberta ont convergé vers le Banff Centre afin d'explorer des concepts liés aux arts, à la créativité et à la transformation personnelle.

STATUT

En cours

Maintenir des partenariats avec l'Université de Calgary et avec l'Université de l'Alberta en matière de recherche artistique, dans des programmes faisant intervenir notre institut spécialisé en conservation (*Banff International Curatorial Institute*)

Le Banff Centre a une fois de plus travaillé en partenariat avec l'Université de l'Alberta pour offrir le programme *Banff Research in Culture* ainsi que la résidence *Banff International Curatorial Institute*.

STATUT

En cours



Programme de leadership, photo : Rita Taylor

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Poursuivre la défense du projet de centre de données partagées (*Shared Data Centre Initiative*) et maintenir notre participation à ce projet, en utilisant le centre de données partagées de l'Université de l'Alberta et de l'Université de Calgary. Ce centre ne fait pas que fournir une capacité additionnelle; il facilite également la mise en commun, par les partenaires, de pratiques exemplaires et de contrôles.

STATUT

En cours

Le Banff Centre poursuit ses activités liées au projet de centre de données partagées; il est un membre actif du groupe pilote qui continue à tester et à définir les services aux fins d'examen par les 26 établissements d'enseignement postsecondaire de l'Alberta. Ce projet évolue, et les représentants du Banff Centre siègent également à un comité de gouvernance. Ce comité a été créé récemment afin d'apporter son aide à la supervision de la mise en œuvre de ce projet important.

Travailler avec nos partenaires de l'association albertaine de l'éducation postsecondaire pour les technologies de l'information (*Alberta Association in Higher Education for Information Technology [AAHEIT]*) afin de concevoir et de mettre en place un modèle de services partagés, qui permettra au Banff Centre de bénéficier du pouvoir d'achat du groupe

STATUT

En cours

Le Banff Centre a participé activement au projet pilote *ShareIT*, regroupant les établissements d'enseignement postsecondaire; nous avons offert une contribution sous forme de temps et d'expérience dans des projets d'achat de matériel. Le Banff Centre a signé une entente avec l'un des promoteurs des projets retenus et procédera à des achats au titre de ces nouveaux partenariats en 2017-2018. Le Banff Centre s'attend à ainsi économiser jusqu'à 10 pour cent par rapport aux ententes antérieures.

Mettre la dernière main au processus d'intégration du Banff Centre au système de demandes d'inscription au réseau d'éducation postsecondaire (*Alberta Post-Secondary Application System [APAS]*)

STATUT

En cours

Le projet de remplacement du système informatique de renseignements sur les étudiants a dépassé le stade de l'appel d'offres; l'intégration au système APAS devrait se faire d'ici la fin de 2018-2019.

9

Assurer la durabilité financière

Le Banff Centre entend poursuivre le développement de sa division Congrès, qui connaît du succès, intensifier ses efforts en matière de financement du secteur privé et d'autres sources de revenus, afin de générer des revenus provenant de sources non gouvernementales pour soutenir sa mission visant à habiliter et à former des artistes et des leaders

CALENDRIER DE RÉALISATION (CONFORME AU PLAN INSTITUTIONNEL GLOBAL 2016-2019)

En cours

RÉSULTATS

Élaborer davantage de solutions en matière de congrès qui facilitent des expériences uniques, en utilisant l'accès aux arts, à la culture, au leadership ainsi qu'au milieu naturel, afin de permettre aux congressistes d'approfondir leur apprentissage et d'accroître la visibilité de la marque Banff Centre

STATUT

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La division Congrès du Banff Centre a signé des contrats avec des clients et a proposé diverses expériences de « *Conference Connector* », des offres de contenu axé sur les arts et/ou sur le leadership.

Améliorer le programme de congrès grâce au développement continu de produits, à la conception d'outils éducatifs et de réunions au contenu pointu, combinés avec les offres de contenu axé sur les arts et sur le leadership

STATUT

En cours

La division Congrès du Banff Centre a été enrichie grâce à l'amélioration des volets Audio-vidéo et Technologies de l'information. En mettant à niveau ses capacités en matière de vidéoconférence, de saisie de contenus et de diffusion en continu sur Internet, le Banff Centre peut maintenant offrir des outils et des produits qui permettent aux clients d'accroître la portée de leurs congrès.



Prestation de Laila Blali au *Midsummer Ball 2015*, photo : Rita Taylor

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Produire les rendements financiers les plus élevés de l'industrie pour accroître la durabilité financière du Banff Centre, au soutien d'un accès élargi aux expériences d'apprentissage en arts et en leadership

STATUT

En cours

Les revenus que le Banff Centre a tirés de ses activités liées aux congrès et à l'hébergement ont grandement dépassé les prévisions budgétaires, ce qui s'est traduit par l'accès à une contribution plus importante pour soutenir les besoins en infrastructures pour lesquels aucun financement n'est prévu, ainsi que les expériences d'apprentissage dans les domaines des arts/du leadership.

Voir la section *Financial and Budget Information* du présent rapport annuel pour de plus amples renseignements

Poursuivre les activités de financement afin d'assurer une durabilité à long terme, grâce aux fonds de dotation

STATUT

En cours

En février 2017, le ministère du Patrimoine canadien a confirmé l'octroi d'une subvention de contrepartie de 897 704 \$ au titre du Fonds du Canada pour l'investissement en culture – volet Incitatifs aux fonds de dotation. Cette subvention correspond à 56 pour cent de la somme totale de 1 591 236 \$ amassée par le secteur privé au titre de fonds de dotation entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 novembre 2016. Les bénéfices futurs réalisés au titre des contributions aux fonds de dotation sont généralement accessibles dans le but de financer les besoins du Banff Centre en matière de programmes, sous réserves des restrictions imposées par les donateurs.

Poursuivre les activités de financement auprès du secteur privé

STATUT

En cours

Malgré la conjoncture économique difficile, le Banff Centre a amassé plus de 7,9 millions de dollars en 2016-2017, y compris la subvention de contrepartie versée par le gouvernement fédéral; ces fonds visaient à soutenir des activités réalisées pendant l'année en cours ou s'échelonnant sur plusieurs années, de même que le fonds de dotation.

Recherche, recherche appliquée et activités pédagogiques

Comme cela a été mentionné dans le Plan institutionnel global (PIG) 2016-2019, le Banff Centre a réalisé des progrès quant aux projets de recherche et de recherche appliquée suivants :

- **Accroître les connaissances et les possibilités dans les industries de la création, grâce à la recherche appliquée, en se concentrant sur la préparation d'apprenants et de leaders créatifs pour l'économie du savoir**
 - Le Banff Centre a organisé quatre ateliers mettant spécifiquement l'accent sur la technologie et sur son intersection avec les arts de la scène, plus particulièrement dans les domaines de la production et de la scénographie. Ces ateliers ont mis en relation des artistes avec des apprenants et des membres du corps professoral issus des industries de l'audio-vidéo, des médias et de la production.
 - Le Banff Centre a également été l'hôte d'un atelier intensif axé sur l'industrie, qui a réuni plus de 100 professionnels issus des milieux de la création, portant sur les toutes dernières tendances liées à la création numérique.
- **Accroître les collaborations et les partenariats dans le secteur de la recherche**
 - Le Banff Centre a maintenu son partenariat avec l'Université de l'Alberta; il a abrité l'institut spécialisé en conservation (*Curatorial Institute*) qui a exploré des thèmes pertinents et actuels pour les principaux conservateurs de l'Alberta et du Canada.
 - Le Banff Centre a poursuivi son partenariat avec l'Université de l'Alberta en étant l'hôte de *Banff Research in Culture*, résidence de courte durée s'adressant aux universitaires évoluant dans le domaine des arts visuels, engagés dans la recherche théorique avancée sur des thèmes et sur des sujets liés à la culture.





Photo : Kim Williams

- Le centre de recherche international du Banff Centre pour la découverte et l'innovation en mathématiques (Banff International Research Station for Mathematical Innovation and Discovery [BIRS]), établi sur le campus du Banff Centre, attire quelque 40 scientifiques sur le campus du Banff Centre pendant 48 semaines chaque année. Les recherches que chaque groupe effectue sont filmées aux fins de diffusion dans le réseau de la recherche, qui compte des universités membres dans le monde entier. La présence de ces personnes sur le campus favorise une interaction sociale entre les participants du Banff Centre et ceux du BIRS, renforçant ainsi les liens et approfondissant la rencontre entre les mathématiques et les arts. Le BIRS a récemment reçu du financement des gouvernements du Canada, des États-Unis, du Mexique et de l'Alberta, afin de soutenir davantage l'avancement de la recherche dans les sciences mathématiques effectuée au BIRS.
- **Assurer la pertinence et la qualité constantes du programme de leadership et de gestion autochtones, grâce à une approche saine en matière de recherche appliquée**
 - Le Banff Centre a élargi ses possibilités de recherche appliquée dans le domaine du leadership et de la gestion autochtones en nommant un nouveau titulaire de la chaire en leadership autochtone, John Borrows, qui a appliqué son travail aux « interrelations » existant entre plusieurs programmes de leadership comme *Getting to Maybe*.
- Misant sur le modèle de pratiques éclairées du Banff Centre, l'institution a travaillé en partenariat avec le National Consortium for Indigenous Economic Development ainsi qu'avec les facultés de droit et de gestion de l'Université de Victoria, afin d'entreprendre des recherches sur des études de cas dans plusieurs communautés autochtones dans l'ensemble du Canada. Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, on a mis la dernière main à une étude de cas finale sur les pratiques éclairées, au titre de laquelle on s'est penché sur les pratiques du centre culturel Da Ku au Yukon; les résultats devraient être communiqués en 2017-2018.

Collectivité




Le Banff Centre for Arts and Creativity fait partie intégrante de la collectivité de la vallée de Bow, qui comprend les Premières Nations qui y sont sur leurs terres, et la collectivité fait partie intégrante de l'institution. Les divisions Arts et Leadership font participer la collectivité à de nombreux volets de la conception et de la réalisation des programmes.

Voici quelques exemples illustrant les nombreuses occasions de collaboration du Centre avec la collectivité au cours de l'exercice qui vient de se terminer :

- L'équipe des arts visuels du Banff Centre a poursuivi sa collaboration avec de jeunes Autochtones des communautés environnantes de Morley et Exshaw, en leur offrant la possibilité de se familiariser avec les arts visuels et en leur apprenant comment utiliser cette forme d'expression pour partager leurs expériences et leurs histoires.
- Des événements annuels comme le Children's Festival et la Journée nationale des Autochtones ont une fois de plus connu beaucoup de succès, grâce à une programmation accessible au public et à des participants de tous âges.
- Le Banff Centre's Mountain Film and Book Festival a élargi sa portée communautaire, grâce à de nouvelles salles dans la ville de Banff.
- En collaboration avec Parcs Canada et Banff Lake Louise Tourism, le Centre a organisé l'événement annuel *Performance in the Park*, présentant pendant deux jours à guichets fermés des prestations ayant défrayé la chronique.
- Le Banff Centre a présenté à la collectivité son programme de musique renommé; des prestations ont été offertes dans des installations locales comme l'église anglicane St. George-in-the-Pines, le lieu historique Cave and Basin ainsi que le centre pour aînés Canmore. Le concert *Quartet in the Community* du Banff Centre a mis en vedette des participants au programme de concours international de quatuors à cordes de Banff dans divers lieux communautaires, à l'intérieur et à l'extérieur.
- Le Banff Centre est le seul grand centre de prestations artistiques dans l'ensemble de la vallée de Bow; à ce titre, ses équipes de production ont offert une aide bénévole et/ou subventionnée à des groupes communautaires locaux comme le Bow Valley Choir et l'ensemble Valley Winds pour leurs prestations annuelles. Les équipes de production du Banff Centre travaillent également bénévolement pour produire et pour présenter le concert de Noël annuel de la collectivité – il s'agit d'une tradition à Banff, qui met en vedette des élèves des écoles locales dans diverses prestations.
- Le sommet VR du Banff, tenu en octobre 2016, a amorcé un dialogue permanent avec la collectivité de la vallée de Bow sur des enjeux liés à la réconciliation avec les peuples autochtones. Plus de 350 dirigeants communautaires de la région ont participé à cette activité, et le Banff Centre a poursuivi sa collaboration avec bon nombre d'eux et leur organisme, afin de les aider à mettre en œuvre certaines des recommandations de la CVR.
- Les leaders d'opinion autochtones du Banff Centre, l'aîné Tom Crane Bear et le directeur de programme Brian Calliou, ont raconté des histoires à des jeunes des environs; cette activité faisait partie de la programmation de la Journée nationale des Autochtones.
- En septembre 2016, le Banff Centre a soutenu des activités publiques liées au deuxième anniversaire du traité du bison et s'y est engagé activement.



Brett Nelson, auteur-compositeur-interprète, photo : Donald Lee

A photograph of a musician playing a guitar on stage. The scene is dimly lit with blue and purple stage lights. In the foreground, a hand is visible holding the neck of a guitar. A vintage-style microphone is positioned close to the strings. In the background, a boom microphone is suspended over the stage. The text is overlaid in the center of the image.

***Financial
and Budget
Information
[en anglais
seulement]***

Financial and Budget Information

The Management Discussion and Analysis (MD&A) included in this section of the Annual Report should be read in conjunction with Banff Centre's annual audited consolidated financial statements and accompanying footnotes, which are reviewed and approved by the Board and are included in this Annual Report. The Centre's consolidated financial statements have been prepared in accordance with *Public Sector Accounting Standards (PSAS)* and are expressed in Canadian dollars.

Banff Centre generates 75% of its revenue from sources other than the base operating grant provided by Alberta Advanced Education. In 2015, Alberta's economy abruptly lost strength in its primary industry with the rapid and significant decline in oil prices, which has since impacted the Centre's ability to generate earned and donated revenues. Within Alberta, companies and organizations have reduced discretionary expenditures for donations, external training and development sessions, educational seminars, and conferences, all of which are the sources of substantial revenues that support the Centre's core arts programs. The negative impact of the Alberta economy has been offset by guest room rate increases and increased Conference revenues from sources outside of Alberta.

Although earned revenues are impacted by the economic situation in Alberta, world financial markets over the past several years have driven higher investment returns on the Centre's endowment assets, which are an essential source of funding for the extensive participant scholarships and financial assistance programs.

Endowment fundraising has experienced a moderate decline due primarily to Alberta's economic decline. New private sector contributions for the year ended March 31, 2017 totaled \$1.9 million with a matching grant received of \$0.9 million on eligible gifts of \$1.6 million included in the grant application for the Canada Cultural Investment Fund Endowment Incentives matching program. Eligible gifts include private sector donations made between December 1, 2015 and November 30, 2016. Since the start of this federal program in 2005/06, the Centre has received over \$13 million in endowment matching funds. Banff Centre's eligibility under this program is currently expected to continue until at least 2018, with the maximum available in Canadian Heritage matching funds being \$15 million (with up to \$1 million annually).

As explained elsewhere in this Annual Report, in fiscal 2016/17 Banff Centre adopted a new, five-year strategic plan (2016-2021) that supports a revamped mission and vision for the

organization and a renewed focus on the delivery of our mandate as a specialized post-secondary institution. As part of the strategic review, Banff Centre completed an organizational restructuring early in fiscal 2016/17 that is reflected in the operating results for the period and will help the Centre to continue delivering high quality services in a financially sustainable manner.

Careful stewardship of resources and dedication to delivering exceptional service to program participants and conference guests helped the Centre sustain its operations in 2016/17, resulting in an operating surplus of \$1.2 million for the year ended March 31, 2017 (2016 - \$475 thousand). Over the year, total revenue increased by \$2.7 million to \$67.4 million and total expenses increased by \$2 million to \$66.2 million.

The increase in revenue for the year ended March 31, 2017 was driven by Federal funding under the Canadian Heritage's Canada 150 program; increased Conferences revenue driven by increased guest room usage, rates, and associated revenue; and increased recognition of restricted investment earnings. The decline in Government of Alberta grants was due to a reduction in the utilization of Access to the Future funding offset by an increase in the base operating grant and increased utilization of Peter Lougheed Leadership Program

funding. The increase in expenditures primarily reflects increased spending related to the Canadian Heritage's Canada 150 program and other increases to support programming and conferences.

The MD&A included in this section of the Annual Report provides an overview of the results Banff Centre achieved in the year ended March 31, 2017 with a detailed discussion and analysis of:

- **Business Planning and Management**
- **Results Compared to Prior Year**
- **Budget to Actual**
- **Financial Position**
- **Areas of Significant Financial Risk**



Photo : Donald Lee

Business Planning and Management

The Centre's five-year strategic plan (2016-2021) and three-year Comprehensive Institutional Plan (2016-2019) provide the fiscal framework to enable the Centre to achieve its strategic goals and objectives. Performance measures identified in the plans monitor and communicate progress to the Centre's provincial, national, and international stakeholders.

The Centre establishes operating and capital budgets each year. Both budgets are monitored by management on a monthly basis, and any variations from the plan are considered and adjusted as appropriate to ensure the required year-end results are achieved.

All proposed project and strategic investment initiatives are subject to a due diligence review that requires the development of an appropriate business case.

Results Compared to Prior Year

Total revenue increased for the year ended March 31, 2017 to \$67.4 million from \$64.7 million in the previous year. The following table includes the composition of the Centre's total revenue for the year ended March 31, 2017 with comparative information for March 31, 2016.

Consolidated Revenue (\$000)	2017	2016
Government of Alberta grants	\$ 20,589	\$ 20,790
Federal and other government grants	3,322	2,457
Sales, rentals and services	29,120	26,844
Tuition and related fees	2,588	2,558
Donations and other grants	6,172	6,928
Investment earnings	1,308	867
Amortization of deferred expended capital contributions	4,306	4,235
Total Revenue	\$ 67,405	\$ 64,679

The most significant changes in revenues for the year ended March 31, 2017 compared to March 31, 2016 are explained below:

- Net reduction of Government of Alberta funding utilized; specifically \$1.0 million related to Access to the Future funding offset by a \$0.5 million increase in Peter Lougheed Leadership Program funding and a \$0.3 million increase in the base operating grant.
- Banff Centre received and utilized \$0.8 million of Federal funding under Canadian Heritage's Canada 150 program for the Illumination 150 project, which was not available in fiscal 2016.
- Increased revenue from Conferences driven by increased guest room usage, rates, and associated revenue.
- Decreased donations and other grants linked to weak Alberta economy.
- Increased recognition of restricted investment earnings, primarily from endowments, of \$0.4 million.

Total expenses increased for the year ended March 31, 2017 to \$66.2 million from \$64.2 million in fiscal 2016. The following table includes the composition of the Centre's total expenses for the year ended March 31, 2017 with comparative information for March 31, 2016.

Consolidated Expense (\$000)	2017	2016
Salaries, wages and benefits	\$ 34,880	\$ 36,071
Purchased services	6,771	5,753
Materials, goods, and supplies	4,642	4,221
Scholarships and financial assistance	2,890	2,394
Facility operations and maintenance	3,404	2,855
Utilities	1,511	1,484
Travel, training, and related costs	2,139	2,140
Rentals and equipment	2,168	1,435
Marketing and recruitment	1,338	1,093
Financial costs	509	618
Amortization of capital assets	5,922	5,881
Loss on disposal of capital assets	-	259
Total Expense	\$ 66,174	\$ 64,204

The most significant changes in expenses for the year ended March 31, 2017 compared to March 31, 2016 are explained below:

- Salaries, wages, and benefits reduction of \$1.2 million primarily due to restructuring costs accrued in fiscal 2016, restructuring savings in fiscal 2017 and savings from vacant positions, the total of which was offset somewhat by increased costs associated with increased activity in Conferences
- \$0.8 million of spending related to the Illumination 150 project.
- \$2.2 million of other expense increases to support programming, Conferences and increased guest room usage.

Budget to Actual

A budgeted operating surplus of \$450 thousand for the year ended March 31, 2017 was approved by the Board of Governors. Revenues were \$1.9 million more than the budget and expenses were \$1.2 million more than budget, resulting in an excess of revenue over expenses of \$1.2 million.

The most significant variances from budgeted revenues are explained below:

- Government of Alberta grants increased by \$0.5 million, primarily attributable to increased utilization of Peter Lougheed Leadership Program funding.
- Federal and other government grants increased by \$0.9 million, primarily attributable to unbudgeted Federal funding for the Illumination 150 project.
- Sales, rentals, and services exceeded budget by \$2.8 million, primarily due to higher Conferences revenue linked to room utilization, room rates, and associated revenue.
- Tuition and related fees were \$1.3 million less than budget, of which \$1 million related to Leadership programming tuition and related fees that were replaced by government funding and private sector contributions. The remaining budget shortfall in tuition and related fees for Arts programming was mostly offset by corresponding reduced levels of expense for financial assistance.
- Donations and other grants were \$0.3 million less than budget, which is linked to the weak Alberta economy.
- Investment earnings were \$0.7 million less than budget due to the lower than expected drawdown of distributed endowment investment earnings.

One of the more significant variances from budgeted expenses is linked to \$0.8 million of unbudgeted expenses related to the Illumination 150 project, which was fully funded by the Federal government. Other variances are linked primarily to higher volumes in Conferences and expense classification differences.



Prestation de musiciens de Banff lors d'une résidence en 2016, photo : Rita Taylor

Financial Position

The Centre's net asset balance at March 31, 2017 totaled \$54.4 million, an increase of \$4 million for the fiscal year. The net asset balance is reported in two major categories, accumulated operating surplus and net assets restricted for endowment purposes.

Accumulated operating surplus increased by \$1.2 million for the year ended March 31, 2017, to \$15.5 million from \$14.3 million in fiscal 2016. When the Centre's estimated share of the Universities Academic Pension Plan unfunded liability of \$3 million (2016 - \$3.2 million) is excluded, the unrestricted balance of accumulated operating surplus is \$18.5 million (2016 - \$17.5 million). The unrestricted accumulated operating surplus at March 31, 2017 includes investment in capital assets of \$20.6 million (2016 - \$20.8 million). The unrestricted accumulated operating deficit excluding the investment in capital assets at March 31, 2017 is \$2.1 million (2016 - \$3.3 million).

Net assets restricted for endowment purposes increased by \$2.8 million to \$39 million at March 31, 2017 from \$36.2 million at March 31, 2016. The net increase in endowment net assets is the result new contributions (including matching funds) of \$2.8 million.



Areas of Significant Financial Risk

- **Economy:** Global economic conditions have adversely impacted the Centre in the past, and more recently a downturn in the Alberta economy has had a negative impact on the Centre's earned and donated revenues. Any significant reductions in revenue impact the level of funding available to support programming.
- **Provincial and federal funding:** The Centre's Comprehensive Institutional Plan assumes a two percent increase in the provincial base operating grant for the year ended March 31, 2018. Alberta Advanced Education is in the middle of a funding review that is expected to impact the allocation of funding between Alberta's 26 post- secondary institutions. The Centre's Comprehensive Institutional Plan also assumes continued funding under other federal and provincial programs. The Centre will continue to review and refine its business model to reflect the funding realities.
- **Salaries and benefits:** The current Collective Agreement with the CUPE, which represents a significant portion of the Centre's staff, covers the period January 1, 2016 to March 31, 2019. The current two percent increase in Government funding is not sufficient to keep pace with expected increases in salaries and benefits based on progression and cost of living.
- **Building maintenance and capital funding:** The Centre has identified deferred maintenance as a top priority and is addressing this priority annually through a combination of judicious allocation of Infrastructure Maintenance Program grants from the Province of Alberta and internal resource reallocation to the extent possible. The current funding from the Province of Alberta is woefully insufficient to meet the Centre's deferred maintenance needs. As part of the five-year strategic planning process, the Centre reviewed its requirements in relation to unfunded deferred maintenance that will not be addressed through its priority capital projects, in addition to information technology and essential equipment requirements with no sources of funding. The plan adopted anticipates bank financing through the Centre's revolving \$10 million lease facility.

-
- **Technology strategy:** The Centre's renewed strategic direction requires significant and ongoing investments in new and emerging technologies. The Centre has previously been successful in attracting some one-time funding from external sources, however significant additional resources will be required to fully support IT initiatives over the coming five years. As noted previously, debt financing is anticipated.
 - **Investments and endowments:** With the addition of new endowment gifts and matching funds from federal programs, the Centre's endowment fund continues to grow. Until the end of fiscal 2014/15, endowment assets experienced significant increases in value as global equity markets rebounded from the lows in fiscal 2008/09. However, general market conditions since fiscal 2014/15 have been more volatile, which could impact investment returns going forward.
 - **Unfunded pension liability:** The Centre participates with other employers in the Universities Academic Pension Plan (UAPP). The UAPP is a multi-employer defined benefit pension plan that provides pensions for management and professional staff members. As of December 31, 2016, the pension deficit of the plan as a whole according to UAPP's audited financial statements is \$0.8 billion. The Centre's share of the pension obligation extrapolated to March 31, 2017 is \$3.0 million, down slightly from \$3.2 million in 2016.
-

Internationalisation

Depuis sa création, en 1933, le Banff Centre for Arts and Creativity poursuit son engagement à offrir une perspective mondiale sérieuse, tout en maintenant un équilibre dans le recrutement des participants aux programmes d'arts et de leadership, qui viennent de l'Alberta, d'ailleurs au Canada et de l'international. En attirant des artistes du monde entier à participer à ses programmes, le Centre enrichit l'expérience d'apprentissage pour tous les artistes se trouvant sur son campus, en gardant ses programmes pertinents à l'échelle mondiale et en formant des artistes et des praticiens, de manière à ce que leurs compétences soient reconnues dans le monde – ce qui contribue à la création d'emplois au Canada et à l'échelle planétaire.

Le fait que la participation d'artistes internationaux complète nos programmes quant au partage d'expériences, de culture et de créativité ajoute à l'expérience d'apprentissage des participants. Le Banff Centre travaille en partenariat avec des organismes artistiques internationaux et des ministères de la culture qui subventionnent des artistes de leur pays, afin de leur permettre de participer à ses programmes. Ces partenaires incluent les organismes suivants :


- BMUKK Federal Ministry for Education, Arts and Culture (Autriche)
- Scottish Arts Council
- Arts Council of England
- Australian Council for the Arts (pour les artistes autochtones)
- Creative New Zealand
- Instituto Tomir Ohtake (Brésil)
- Danish Arts Foundation
- Fondo Nacional para la Cultura y las Artes (Mexique)
- College of Culture, the Barbican (Angleterre)
- Institut français
- Concours international de piano Frédéric-Chopin
- PEW Fellowship
- Ministerio de Cultura de Columbia
- New York University
- Guildhall School of Music and Drama





Betroffenheit, création de Crystal Pite et Jonathon Young, photo : Donald Lee

Technologies de l'information



Le Banff Centre est tributaire de l'infrastructure et des systèmes des technologies de l'information pour servir les artistes, les participants et le personnel de manière efficace et efficiente. À la suite d'un examen approfondi des technologies de l'information au Banff Centre en 2015-2016, il a été conclu que la maintenance d'une bonne partie de l'infrastructure et des systèmes n'avait pas été adéquate. Notre institution disposait par conséquent de versions plus anciennes de systèmes ou de logiciels, ne bénéficiant dans certains cas d'aucun soutien sur le plan technologique.

La protection et la sécurité de l'information sont des préoccupations de premier plan pour le Banff Centre. Il s'avère absolument nécessaire d'améliorer de manière continue nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques; la protection de la vie privée des utilisateurs est un impératif absolu. Le coût lié à la protection adéquate des données sensibles augmente rapidement, et les solutions pour pallier ce problème ont besoin d'être mises à jour ou améliorées à un rythme plus rapide que par le passé.

Au titre du plan stratégique 2016-2021, le Banff Centre procède à la mise en œuvre d'un plan quinquennal visant la revitalisation de ses infrastructures et de ses applications d'entreprise. Il s'attaque ainsi à l'arriéré relatif aux infrastructures importantes et aux mises à niveau des applications. Le financement de ces activités va nécessiter une somme d'environ 7,5 millions de dollars au cours de la période quinquennale commençant en 2016-2017.

Le Banff Centre reconnaît et favorise les partenariats avec d'autres institutions dans le système d'éducation des adultes et d'autres organisations de l'Alberta, afin de miser sur des solutions technologiques qui créent ou modifient la capacité, et qui réduisent les coûts dans la gestion des besoins en matière de technologies de l'information.

Les progrès réalisés en 2016-2017 quant aux priorités énumérées ci-dessus sont résumés dans les sections ci-après.

1. Amélioration continue de nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques et la vie privée des utilisateurs

Le conseil a approuvé en mai 2017 la politique du Banff Centre en matière de sécurité de l'information dans sa forme actuelle. On prévoit qu'il faudra 12 mois après l'adoption de cette politique pour s'y conformer entièrement. Les principaux objectifs de la politique comprennent les éléments suivants :

- identifier les responsabilités afin de faire en sorte qu'un cadre de protection soit en place pour toutes les données dont le Banff Centre a la garde ou qui sont sous sa supervision;
- classer l'information en cinq catégories : Public (*Public*), Interne (*Internal*), Confidentiel (*Confidential*), Très confidentiel (*Highly Confidential*) ou Interdit (*Prohibited*);
- fournir une orientation aux utilisateurs quant à la procédure de stockage et de distribution de données relativement à de futures directives quant à l'incidence de chaque catégorie sur l'accès, le stockage et la diffusion;
- fournir une orientation quant à la façon de gérer une atteinte à la sécurité, dont les précisions sont décrites dans le document intitulé *Information Security - Incident Response Plan Procedure*.

En 2015-2016, le Banff Centre a créé un poste d'analyste de la sécurité. Le titulaire de ce poste sera responsable de la supervision des activités liées à la sécurité, sur lesquelles on met davantage l'accent. Le Banff Centre a entrepris en 2016-2017 une évaluation en profondeur de la vulnérabilité externe et interne. En matière de cybersécurité, on utilise le cadre de travail du National Institute of Standards and Technology (NIST) des États-Unis pour décrire notre situation actuelle et notre situation cible, et pour préparer un plan d'action établissant des priorités quant à la mise en œuvre des améliorations.

2. Plan quinquennal visant la revitalisation des applications en matière d'infrastructures et d'entreprise

Les membres d'un nouveau comité directeur revitalisé en matière de TI et ont commencé à se réunir en mars 2016. Le Comité se concentre sur l'établissement des priorités, l'affectation des ressources et la supervision des projets du Banff Centre dans le domaine des TI. Ce comité a identifié un certain nombre de projets sur lesquels il faut se pencher au titre du plan quinquennal, dont la mise en œuvre a commencé en 2016-2017. On a constitué et évalué des dossiers de décision pour aider à la hiérarchisation, ce qui s'est traduit par la présentation de recommandations aux membres de la haute direction du Banff Centre, qui les a approuvées. Les membres de ce comité directeur se rencontrent encore au moins toutes les deux semaines. Comme les projets actuels se déroulent selon ce qui avait été prévu (conformément au résumé ci-dessous), le comité se

penche sur la hiérarchisation des nouveaux projets qui seront entrepris lorsque les projets actuellement en cours seront terminés.

Le projet de mise à niveau Kronos (gestion de l'effectif), visant le passage à la version la plus récente, est terminé; il a été lancé dans l'ensemble du Banff Centre le 20 mars 2017. La nouvelle version élimine certains problèmes liés à l'utilisation de Java et ouvre la voie à certaines améliorations importantes en matière d'analyse des données relatives au personnel et de création d'horaires.

Le 31 mars 2017, le nouveau système de réservation de chambres en ligne a été lancé sur le site Web du Banff Centre, s'appliquant à quelques groupes participant à des congrès. Il est prévu qu'entre avril et juin 2017, les réservations de tous les congrès seront transférées au nouveau système de réservation en ligne. En plus de comporter une interface nettement améliorée, les nouvelles réservations saisissent les données relatives au paiement.

Le projet de remplacement des systèmes aux points de vente se déroule conformément à l'échéancier établi. Le processus de mise à niveau prévoit le remplacement, par des tableaux d'affichage, du système actuel de commandes des cuisines, fondé sur support papier. L'équipe responsable du projet assure la coordination avec les services du Banff Centre pour décider du meilleur moment pour procéder à la transition, qui est prévue pour le début de juin 2017. Le système *Visual One Property Management* (PMS) sera mis à niveau au titre du projet de remplacement des systèmes aux points de vente.

Au 31 mars 2017, le projet de système informatique de renseignements sur les étudiants avait déjà été lancé et en était au stade de l'appel d'offres. La mise en œuvre devrait nécessiter de 12 à 18 mois et va comprendre l'intégration au système APAS

Les projets d'infrastructures du Lloyd Hall évoluent conformément à l'échéancier des travaux de construction établi pour cet immeuble. On procède à l'installation de caméras de sécurité et de téléphones dans les chambres ainsi que d'équipement Wi-Fi où la configuration des lieux le permet. Au début de mars, les premières chambres où les travaux étaient terminés ont été reliées au réseau Internet, grâce à l'utilisation des nouveaux téléphones et du réseau sans fil.

Les principaux objectifs du projet stratégique de production de rapports financiers comprennent la présentation de rapports internes de grande qualité destinés à la prise de décision, à la clarification de la responsabilité financière, à la motivation des comportements désirés et, à plus long terme, à la production de renseignements plus rapidement et plus efficacement. Le projet a été divisé en quatre phases. La phase I, qui impliquait la définition de la structure de présentation des rapports, est terminée. La phase II impliquait des mises à niveau des centres de profits/coûts, fondées sur la nouvelle structure organisationnelle du Banff Centre; elle est aussi essentiellement terminée. Les phases III et IV sont en cours et prévoient la préparation de rapports, l'harmonisation des processus et la formation.

3. Partenariats avec le système d'éducation des adultes de l'Alberta

Le Banff Centre poursuit ses activités au titre du projet de centre de données partagées; il est aussi un membre actif du groupe pilote qui poursuit ses tests et qui définit les services que les 26 établissements d'enseignement postsecondaire de l'Alberta doivent prendre en considération. Comme le projet avance, les représentants du Banff Centre font aussi partie d'un comité de gouvernance qui a été créé dans le but de participer à la supervision de la mise en œuvre de ce projet important.

Le Banff Centre a embauché, par l'intermédiaire d'un vendeur de services de sécurité de l'information de Service Alberta, un partenaire offrant des services de sécurité. Le processus de sélection de Service Alberta a permis au Banff Centre de trouver rapidement un partenaire solide, mais efficace, en matière de services de sécurité. La phase initiale comprendra la mise en place d'un système de gestion de l'environnement lié à la sécurité de l'information permettant d'évaluer activement les systèmes et l'infrastructure de TI du Banff Centre.

Le Banff Centre a également été un membre actif du projet pilote *ShareIT* pour les établissements d'enseignement postsecondaire; sa contribution s'est faite sous forme de temps et d'expérience dans les projets relatifs à l'approvisionnement en matériel informatique. Le Banff Centre a signé une entente avec l'un des promoteurs des projets; les achats effectués en 2017-2018 se feront au titre de ce nouveau partenariat. Le Banff Centre prévoit économiser jusqu'à 10 % par rapport à ce que prévoient les ententes antérieures.

Le Banff Centre a collaboré avec le Bow Valley College afin d'utiliser l'équipement Wi-Fi excédentaire de cette institution, qui migrait vers un nouveau système et qui lui a vendu son équipement Wi-Fi. Cette transaction nous a permis d'accroître et d'améliorer la couverture du réseau sans fil sur l'ensemble du campus, et ce, à une fraction du coût qu'aurait représenté de l'équipement neuf.

Plan d'immobilisations

Le Banff Centre est une institution respectée à l'échelle mondiale dans les domaines des arts, de la culture et de l'éducation, ainsi qu'en tant que centre de congrès. À titre d'institution unique en son genre proposant des programmes de création et d'apprentissage, le Banff Centre offre des programmes de formation novateurs destinés aux artistes et aux gestionnaires, en les inspirant pour qu'ils conçoivent et produisent des œuvres puissantes et aient des idées fortes, partagées avec le reste du monde. En conséquence, les principales installations et pièces d'équipement du Banff Centre revêtent une importance capitale pour soutenir et pour faciliter l'expérience optimale d'apprentissage des participants dans les domaines des arts, du leadership et des congrès.

Les progrès réalisés en 2016-2017 relatifs aux priorités du plan d'immobilisations sont résumés dans les sections suivantes.

1. Programme d'entretien différé

En raison de l'âge des immeubles situés sur le campus, le coût du programme d'entretien différé des installations existantes continue de croître. Outre le fardeau financier que représente le programme d'entretien différé, il faut mentionner le fait que de nombreuses installations de notre campus ont besoin d'être modernisées et mises à niveau afin de répondre aux besoins des programmes qui ont une incidence sur les artistes, les gestionnaires, le corps professoral et le personnel.

Voici quelques exemples marquants tirés du PIG 2016-2019 en ce qui a trait aux réparations, aux mises à niveau et aux remplacements nécessaires au titre du programme d'entretien différé du Banff Centre :

- Remplacer les toits lorsque la situation l'exige;
- Effectuer les mises à niveau essentielles à l'intérieur et remplacer les revêtements de sol;
- Gérer les enjeux identifiés lors des visites de sécurité incendie;
- Régler la question de l'accessibilité sans obstacle au campus;
- Remplacer l'éclairage de sécurité et les appareils d'éclairage des sorties, ainsi que d'autres composants électriques importants;
- Pallier les lacunes en matière d'infrastructures technologiques;
- Effectuer les réparations essentielles dans les appartements du personnel;
- Remplacer l'équipement essentiel utilisé pour le cinéma, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les installations de loisirs, les chambres et les services de restauration;
- Remplacer et mettre à niveau des composants de chauffage, de ventilation et de climatisation, y compris le remplacement des pompes, des moteurs et des systèmes de contrôle.

Comme le financement existant destiné aux infrastructures ne correspond pas à la valeur des travaux d'entretien

différé, la sélection des projets et l'établissement des priorités font l'objet d'un examen minutieux au cours du processus de planification annuelle des dépenses en immobilisations.

Outre la planification annuelle, l'exercice de planification stratégique de 2015-2016 prévoyait une évaluation des besoins à long terme, qui s'est soldée par des recommandations adoptées dans le Plan stratégique 2016-2021 du Banff Centre. Cet exercice comprenait un cadre de travail visant l'élimination, à long terme, du programme d'entretien différé et une hiérarchisation des projets d'immobilisations à court terme.

2. Financement par emprunt du programme d'entretien différé, des travaux exigés en matière de technologies de l'information et de l'équipement essentiel

Au titre du processus de planification stratégique, le Banff Centre a passé en revue ses exigences quant aux travaux d'entretien différé pour lesquels il n'existe aucune source de financement, qui ne feront pas partie de ses projets prioritaires; quant aux projets de technologie de l'information nécessaires, tels qu'ils sont décrits dans la section précédente; et quant à l'équipement essentiel pour lesquels aucune source de financement n'a été identifiée. Le plan qui a été adopté nécessite du financement bancaire sous forme de crédit renouvelable d'une valeur maximale de 10 millions de dollars, qui a été autorisé par le ministère de l'éducation postsecondaire de l'Alberta en 2016-2017.

3. Projets prioritaires

Les projets énumérés ci-après, ayant trait aux installations nécessitant des restaurations et des mises à niveau importantes, ont été identifiés dans le PIG 2016-2019 comme faisant partie d'un plan directeur plus large pour le campus. Ces installations font partie intégrante de nos projets en matière de programmes et d'inscriptions. Les lacunes qu'elles présentent et les problèmes de sécurité qu'elles comportent sont décrits en détail dans le système de gestion de l'information relative aux immeubles et aux terrains de l'Alberta (*Alberta Infrastructure's Building and Land Information Management System [BLIMS]*).

Priorité n° 1 - Complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage – travaux de conservation

Le complexe abritant le théâtre Eric Harvie, le théâtre Margaret Greenham et l'aile Laszlo Funtek, consacrée à l'enseignement, est l'un des plus anciens du campus du Banff Centre. Inauguré en 1967, il est depuis des décennies le principal lieu consacré à l'apprentissage et abrite la plus grande salle de spectacles de la vallée de Bow. Compte tenu de son âge, de l'absence de mise à niveau et du rôle crucial qu'il joue dans notre programmation, ce complexe qui est utilisé de manière intensive, a maintenant grandement besoin de réparations et de travaux de mise à niveau – représentant une grande partie des coûts liés au plan d'entretien différé de l'institution. Ces travaux s'avèrent nécessaires dans le but de répondre aux besoins actuels et futurs des participants aux activités du Banff Centre; ces derniers utilisent ces installations pour leurs expériences d'apprentissage et de formation et, dans bien des cas, pour développer et présenter leurs travaux au public.

Statut – Un dossier de décision a été constitué et présenté au ministère de l'éducation postsecondaire aux fins d'études, dans le but d'être inscrit sur la liste des priorités du plan d'immobilisations. Toutefois, ce projet n'a pas été ajouté à la liste des priorités dans le budget de mars 2017. Le Banff Centre a repris des discussions avec le gouvernement de l'Alberta afin d'obtenir du financement de la province pour ce projet d'une importance cruciale, dans sa forme actuelle ou modifiée. Le Banff Centre a l'intention de demander aussi du financement au gouvernement du Canada et au secteur privé, une fois qu'il aura obtenu du financement de la province..

Progrès réalisés

- Rédaction de la version préliminaire du dossier de décision et présentation d'une demande de financement aux gouvernements fédéral et provincial
- Réunions, de manière continue, avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial
- Étude de faisabilité visant l'obtention, du secteur privé, de financement pour les dépenses en immobilisations, en cours





Priorité n° 2 - Résidence Lloyd Hall, destinée aux participants – travaux de conservation mineurs et élimination des poussières d’amiante

Le projet lié au Lloyd Hall comporte des enjeux de santé et de sécurité très importants, visant la principale résidence destinée aux participants. Comme l’ensemble des participants à nos programmes d’arts et de leadership séjournent tous dans nos résidences, les conditions d’hébergement sont d’une importance cruciale quant à leur expérience d’apprentissage. Le Lloyd Hall a été inauguré en 1965 et n’a depuis connu aucune mise à jour importante; il ne répond plus aux besoins ou aux attentes des participants, et n’est pas conforme à la réglementation du code du bâtiment, notamment en ce qui a trait à la santé et à la sécurité. Ce projet porte également sur 75 pour cent de la valeur du programme d’entretien différé, estimé à 7 millions de dollars avant le début du projet, et prévoit des mises à niveau importantes afin que les installations soient accessibles et écoénergétiques.

Une fois les travaux de rénovation terminés, le Lloyd Hall sera une résidence sécuritaire de grande qualité, qui permettra au Banff Centre d’accueillir plus de participants, tout en entraînant une réduction des frais d’exploitation et de l’empreinte écologique. Cette capacité d’accueil additionnelle se traduira par une augmentation des revenus, qui aideront le Banff Centre à réaliser son mandat.

Statut : Travaux de construction en cours

Progrès réalisés

- Les travaux de construction ont été entrepris et sont terminés à plus de 70 pour cent au 31 mai 2017.
- La demande de financement pour l’élimination des poussières d’amiante a été accueillie, et le gouvernement de l’Alberta a versé les fonds.
- Des fonds totalisant 14 millions de dollars, venant de l’Alberta Capital Finance Authority (ACFA), ont été reçus le 15 juin 2017, relativement au financement des travaux de construction s’échelonnant sur plus de 10 ans.
- Le ministère de l’éducation postsecondaire de l’Alberta a approuvé un financement bancaire de 12 millions de dollars (y compris les baux) de RBC Banque Royale, dont dispose actuellement le Banff Centre, fournissant du financement provisoire pour les travaux de construction jusqu’à la réception des fonds de l’ACFA et du financement destiné à l’achat de mobilier et d’équipement.
- Le conseil a approuvé le budget le 23 juin 2017 : 18,9 millions de dollars (conservation et élimination des poussières d’amiante), 2 millions de dollars (mobilier et équipement)
- Date prévue pour la fin des travaux : octobre 2017



Priorité n° 3 – Logement abordable pour le personnel et pour les stagiaires – travaux de conservation et nouvelle construction

La crise du logement abordable que vivent Banff et la vallée de Bow est bien connue dans l'ensemble du pays. Le recrutement et la rétention du personnel constituent des défis pour le Banff Centre (actuellement le troisième employeur en importance à Banff), en raison d'un taux d'inoccupation de zéro pour cent et de loyers extrêmement élevés. Il est également difficile pour le Centre d'attirer des stagiaires qui participent à des activités visant l'acquisition de nouvelles compétences dans le secteur des arts et de la culture. Ce projet ne répondra pas seulement aux besoins du Banff Centre, mais il comportera également de nombreux avantages pour la collectivité, en allégeant la pression que constituent pour la ville de Banff et pour la vallée de Bow les problèmes de logement abordable. Le Banff Centre poursuit ses investissements dans l'offre de solutions de logement abordable et grandement subventionné pour son personnel et ses stagiaires.

Le projet permettra d'ajouter quelque 110 nouvelles unités de logement, en plus de remplacer plusieurs unités existantes, et de remettre à neuf et de réaménager les chambres dans la résidence de style dortoir existante sur le site, afin d'accroître la capacité d'accueil et la fonctionnalité.

Statut : Actuellement au stade de la faisabilité et de la planification

Progrès réalisés

- Rencontres de planification et discussions avec les parties prenantes
- Travaux préparatoires en vue de la présentation d'une proposition au ministère de l'éducation postsecondaire et à d'autres ministères pertinents, dans le but d'obtenir des investissements de la part du gouvernement provincial



A grand piano is the central focus of the image, shown from a low angle that emphasizes its elegant, curved lines. The piano is dark in color, possibly black or dark wood. The background shows a room with light-colored wooden floors and a window on the left side, through which some light is visible. The overall atmosphere is quiet and artistic.

Donateurs

Grâce à leur générosité et à leur investissement dans le Banff Centre for Arts and Creativity, les donateurs, les commanditaires et d'autres supporters contribuent à inspirer les artistes et les gestionnaires à apporter quelque chose d'unique à la société.

Supporters du Banff Centre for Arts and Creativity

Gouvernement de l'Alberta

Alberta Advanced Education
Alberta Culture and Tourism
Alberta Foundation for the Arts

Gouvernement du Canada

Conseil des arts du Canada
Patrimoine canadien

Supporters à vie

La section ci-après est publiée en reconnaissance des supporters dont les contributions cumulatives au Banff Centre ont été de 100 000 \$ ou plus au 31 mars 2017. Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement reçus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

10 millions de dollars et plus

Fondations

The Kahanoff Foundation †

Particuliers

James S. Kinnear and Friends

1 million de dollars – 4 999 999 \$

Entreprises

BP Canada Energy Group ULC
Enbridge Inc.
Husky Energy Inc.
Nexen Energy ULC
RBC Royal Bank
Shaw Communications Inc.
Shell Canada Limited
TD Bank Group

Fondations

David Spencer Endowment Encouragement Fund
J.W. McConnell Family Foundation
The Jarislowsky Foundation
Max Bell Foundation
Suncor Energy Foundation
Donateurs anonymes (2)

Particuliers

Edwards Family
Margaret and Jim Fleck
Yolande* and Howard* Freeze
Estate of Dorothy Jean Harvie
Glen and Ann Sather and Family
Rosetta* and Mario* Stella

Organisations/Associations

National Geographic Society
Rural Alberta Development Fund †

500 000 \$ - 999 999 \$

Entreprises

Autodesk
BMO Financial Group
Cenovus Energy Inc.
Chevron Canada Limited
CIBC
Encana Corporation
The Globe and Mail
Great-West Life, London Life and Canada Life
Imperial Oil
Maclab Enterprises
The North Face
Power Corporation of Canada
Repsol Oil and Gas Canada Inc.
Rogers Communications
TELUS
TransAlta Corporation
TransCanada Corporation

Fondations

The Bumper Foundation
Eldon and Anne Foote Fund at Edmonton Community Foundation

Particuliers

Margaret and David Fountain
Jamie and Brenda Mackie
Barbara* and John* Poole and Family
Alison Rice*
Vladimir and Yachiyo Wolodarsky

250 000 \$- 499 999 \$

Entreprises

Banff Airporter Inc.
CMH Heli-Skiing and Summer Adventures
Coca-Cola Refreshments Canada Company
ConocoPhillips Canada
Deuter
Gulf Canada Resources Limited †
Investors Group
J. Vair Anderson Jewellers
Lafarge
Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola
Nabisco Brands Ltd.
New Balance
Nortel Networks Corporation †
Outdoor Research
Patagonia
Pattison Outdoor Advertising
PCL Construction Group Inc.
Pengrowth Energy Corporation
Petzl
Rolex Canada Ltd.
Scotiabank
Sun Life Financial Canada
World Expeditions
Yamaha Canada Music Ltd.

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation
 Calgary Flames Foundation
 Calgary Foundation
 Carolyn Sifton Foundation
 The Nat Christie Foundation †
 Sir Jack Lyons Charitable Trust

Particuliers

Christine and David Anderson
 Peter and Sheila Bentley
 Andrea Brussa
 Cyril and Elizabeth Challice
 Peter Crockford
 Jackie Flanagan
 Susan Glass and Arni Thorsteinson
 Rebecca and Harley* Hotchkiss and The Hotchkiss Family Foundation
 Bobbye Ruth* and Dewitt L. Potter*
 Bryan Price and Christine Choi
 Kim and Jeff van Steenberg
 Joan* and Marshall Williams
 Estate of Evelyn Wood
 Donateur anonyme

100 000 \$ - 249 999 \$

Entreprises

Alliance Pipeline
 AMEX Canada Inc.
 Anadarko Petroleum Corporation †
 ARC Resources Ltd.
 ATB Corporate Financial Services
 Azimuth Capital Management
 B&E Electronics Ltd.
 Banff and Lake Louise Tourism
 Bergans of Norway
 Big Rock Brewery
 Bird Construction Company Limited
 Blake, Cassels and Graydon LLP
 Brewster Travel Canada
 Calgary Herald
 Canada House Gallery

Canadian Natural Resources Limited
 Canadian North
 Canadian Pacific Limited †
 Canadian Utilities Limited, an ATCO Company
 CanWest Global Communications Corp. †
 Cavendish Investing Ltd.
 CBN Commercial Solutions
 Clif Bar and Company
 Corus Entertainment Inc.
 Cushe Footwear
 Dentons-Canada
 Devon Canada Corporation
 Diana Paul Galleries
 EPCOR
 Genstar Development Company †
 Horizon North Logistics Inc.
 House of Persian Rugs
 James Richardson and Sons Limited
 Kicking Horse Coffee Company
 Kun Shoulder Rest Inc.
 Lehigh Hanson Materials Limited
 Luscar Ltd.
 Mammut
 Masters Gallery Ltd.
 MEC
 Molson Coors Canada
 Mountain Galleries at the Fairmont
 MSR - Mountain Safety Research
 National Bank
 NBCUniversal
 Norton Rose Fulbright
 NOVA Chemicals Corporation
 OneWest Event Design
 Parkland Fuel Corporation
 Pengrowth Management Ltd.
 Petro-Canada †
 Progress Energy Canada Ltd.
 Rozsa Petroleum Ltd.
 Sidley Austin LLP
 St. Joseph Communications
 Teck Resources Limited
 Trimac Transportation Services
 Union Pacific Resources Inc. †
 Weyerhaeuser

Xerox Canada Ltd.
 Donateur anonyme

Fondations

The Alvin and Mona Libin Foundation
 Appel Family Foundation
 The Asper Foundation
 The Cadmus Fund at Calgary Foundation
 Clifford E. Lee Foundation
 Nickle Family Foundation
 R. Howard Webster Foundation
 The Slight Family Foundation
 The W. Garfield Weston Foundation
 William and Nona Heaslip Foundation
 Donateur anonyme

Particuliers

Irene M. Bakker
 Belzberg Family
 Adriana and Stephan Benediktson
 Children of Sheila and Peter Bentley
 Linda Black, QC and Doug Black, QC
 Pat and Connie Carlson
 Alice Chan and Chen Fong
 Estate of Frederick Louis Crosby
 Michael B.C. Davies*
 In Memory of Ilona Diener
 Jim Dinning and Evelyn Main
 Bryce and Nicki Douglas
 Ed Eberts
 Jan and Larry Fichtner
 Chris and Mary Fong
 Sandra and Ernie Green
 Frances Harley and Raul Urtasun
 Dick and Lois Haskayne
 Donald K. Johnson and Anna McCowan-Johnson
 Michael M. and Sonja Koerner
 Jeff Kovitz and Micheline Maylor
 John and Sheilagh Langille
 Joshua Lavigne
 Peggy and David Leighton, OC
 Jens Lindemann, CM
 Jeanne and Peter* Loughheed
 Estate of Jean MacQueen

Allan Markin, OC
 F. Richard Matthews*
 Vickie and Russell McKinnon, QC
 Brent McLean and Sheila Wappel-McLean
 Viviane and Jay Mehr
 Estate of Ruby Mercer
 Gay Mitchell and Archie McIntosh
 Janice and Earle O'Born
 Aldo and Elizabeth Parisot
 Jim and Sandra Pitblado
 Denise Poley, Marc Langlois, Jean Mogensen, Marni Virtue, Steve de Keijzer
 Robyn and Gord Ritchie
 Evalina Schmidtke
 Toshimi and William Sembo
 Carolyn* and David Tavender, QC
 Jan and Adam Waterous
 Catharine Whyte*
 Leonora Woods* in memory of Lt.-Col. J.H. Woods
 Donateurs anonymes (2)

Organisations/Associations

Alpine Club of Canada
 Calgary Philharmonic Players Association
 Siksika First Nation Development Fund

Montant non divulgué

Particuliers

Alice Schultz
 Betty Schultz

Supporters 2016-2017

En reconnaissance des donateurs et des supporters qui ont versé des contributions au Banff Centre entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017. Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement reçus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

1 million de dollars et plus

Fondations

Suncor Energy Foundation

500 000 \$ - 999 999 \$

Particuliers

Rosetta* and Mario* Stella

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

Husky Energy Inc.
 Pattison Outdoor Advertising
 RBC Royal Bank

Particuliers

Bobbie Ruth* and Dewitt L. Potter*

100 000 \$ - 249 999 \$

Entreprises

Corus Entertainment Inc.
 The Globe and Mail
 The North Face
 Shell Canada Limited
 TD Bank Group

Fondations

David Spencer Endowment
 Encouragement Fund
 The Slight Family Foundation
 Donateur anonyme

Particuliers

Christine and David Anderson
 Edwards Family
 Kim and Jeff van Steenberg

Organisations/Associations

National Geographic Society

50 000 \$ - 99 999 \$

Entreprises

Azimuth Capital Management
 Bergans of Norway
 Calgary Herald
 Chevron Canada Limited
 Clif Bar and Company
 Parkland Fuel Corporation
 Power Corporation of Canada
 Progress Energy Canada Ltd.
 Shaw Communications Inc.

Fondations

Calgary Foundation
 Sir Jack Lyons Charitable Trust

Particuliers

Buck Braund
 Pat and Connie Carlson
 Margaret and Jim Fleck
 Sandra and Ernie Green

30 000 \$ - 49 999 \$

Entreprises

Banff and Lake Louise Tourism
 Canadian North
 Deuter
 Enbridge Inc.
 Kun Shoulder Rest Inc.
 Mammot
 Masters Gallery Ltd.
 Mountain House
 OneWest Event Design

TransAlta Corporation
Treksta
World Expeditions

Fondations

Harrison McCain Foundation and the
Hnatyshyn Foundation
The Walrus

Particuliers

Chris and Mary Fong
John and Sheilagh Langille
Brent McLean and Sheila Wappel-McLean
Robyn and Gord Ritchie

20 000 \$ - 29 999 \$

Entreprises

B&E Electronics Ltd.
Banff Airporter Inc.
Big Rock Brewery
CBN Commercial Solutions
Coca-Cola Refreshments Canada
Company
ConocoPhillips Canada
Imperial Oil
Investors Group
Kicking Horse Coffee Company
Lake Louise Ski Resort
and Summer Gondola
Mountain Galleries at the Fairmont
MSR - Mountain Safety Research
Petzl
Yamaha Canada Music Ltd.

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and John
Hecht Memorial Foundation
Donateur anonyme

Particuliers

Michael and Heather Culbert
Jim Davidson and Anne Clarke
Simone Desilets
Frances Harley and Raul Urtasun

Dick and Lois Haskayne
Rebecca and Harley* Hotchkiss
and The Hotchkiss Family Foundation
Estate of Adam S. Hedinger
Viviane and Jay Mehr
Rick and Brune Sinneave

10 000 \$ - 19 999 \$

Entreprises

Amazon
BBC Music Magazine
Blake, Cassels and Graydon LLP
Boréale Explorers
The Camera Store
Canada House Gallery
Canadian Natural Resources Limited
CBC/Radio-Canada
The Globe and Mail and Thomson Reuters
Google Incorporated
Icebreaker Merino Wool Clothing
KPMB Architects
Loch Gallery
Maclab Enterprises
Mawer Investment Management
MEC
Nikon Canada
Oboz Footwear
Seven Generations Energy Ltd.
Yeti Coolers

Fondations

Canadian Art Foundation
Flair Foundation
The Palmer Family Foundation

Particuliers

Christine Armstrong and Irfhan Rawji
Irene M. Bakker
Estate of George Brough
Edna and Richard Cushman
Jan and Larry Fichtner
Rick and Julie George
Gary and Terry Guidry
Glenda Hess

Elmer Hildebrand - Golden West
Broadcasting Ltd.

W. Edwin Jarmain
Susan and Robert Larson
Jens Lindemann, CM
David S. Lyons
Gay Mitchell and Archie McIntosh
Alan Murdock

Howard and Maryam R. Newman
Toshimi and William Sembo
Dennis R. Shuler
Margaret Southern
Roger and Jane Thomas
Donald and Kim Wheaton
In honour of R.S. Williams and Sons
Company
Vladimir and Yachiyo Wolodarsky

Organisations/Associations

Alpine Club of Canada

6 000 \$ - 9 999 \$

Entreprises

BUFF®
Helly Hansen Leisure Canada Inc.
Osprey Packs
Paul Hardy Design

Fondations

The Alvin and Mona Libin Foundation
Catell Family Fund, an advised fund of the
Brooklyn Community Foundation

Particuliers

Alfred and Phyllis Balm
Tim Faithfull and Christine Taylor
David and Janice Gardner
Trevor and Cindy Gardner
Joanne Hill and Lawrence Hill
Andy Kenins and Heather Kaine
Douglas Knight and Shelley Ambrose
Nancy Lever and Alex Pochmursky
Jamie and Brenda Mackie
William MacLachlan and Inga Gusarova

Alan and Geri Moon
 Weida and Ken Murphy
 H. Neil Nichols
 Judy and Gordon Paterson
 Rob and Patricia Peabody
 Janice Price and Ian Findlay
 Kathleen and Richard Sendall
 Shirley and Greg Turnbull
 David Weyant and Charlene Anderson
 William Williams
 Stephen Willis
 Nancy and Andrew Wiswell

Pioneer Developments Ltd.
 Post Hotel and Spa
 RGO Products Ltd.
 Sante Spa in Hotel le Germain
 Sea and Summit
 Sherpa Adventure Gear
 Ski Banff Lake Louise Sunshine
 Slate Fine Art Gallery
 Strings Magazine
 Susan Kun Jewellery Design
 TELUS
 Van Ginkel Art Gallery
 Vasque
 Yamnuska Mountain Adventures

Kyle Beal and Douglas Udell Gallery
 Al and Nancy Bellstedt
 Jenny and Hy* Belzberg
 Stephan Benediktson and Family
 Bruce and Carol Bentley
 Dale and Jane Birdsell
 Wayne and Janice Bossert
 Richard Bremner and Clare Jarman
 Karen and Robert Brown
 Sean Brown
 Andrea Brussa
 Ian and Wendy Bryden
 Melanie Busby and Goldie Edworthy
 Jack Chetner
 Michael Code

1 000 \$ - 5 999 \$

Entreprises

ARC Resources Ltd.
 Barry Shaw Entertainment Inc.
 Blachford Lake Lodge and Conference Resort
 Blu's
 Brewster Travel Canada
 The Cookbook Co. Cooks
 CTV's The Social and CTV's The Marilyn Denis Show
 Dan Sparks and Associates
 Delta Bow Valley and Delta Lodge at Kananaskis
 Dentons-Canada
 Fjällräven North America
 Gerry Thomas Gallery
 Gibson Fine Art
 Groupe Germain Hotels
 The Hive Gallery
 Hughes Fine Art
 Julbo
 Lake O'Hara Lodge
 Barbara La Pointe of Michelangelo Gallery
 Lululemon Athletica
 Mayberry Fine Art
 Mountain Life Media Inc.
 Mt. Norquay Ski Resort
 Newsquest Specialist Media Ltd.
 Newzones Gallery of Contemporary Art
 Nordstrom
 Norseman Outdoor Specialist

Fondations

Amber Webb-Bowerman Memorial Foundation
 Birks Family Foundation
 Dutch Foundation for Literature
 Harry and Martha Cohen Foundation
 Hicks Memorial Fund at Calgary Foundation
 Jackman Foundation
 Linda Frum and Howard Sokolowski Charitable Foundation
 Mactaggart Third Fund
 Pamela Grigg Charitable Fund at Calgary Foundation
 Peter and Dorothea Macdonnell Fund at Edmonton Community Foundation
 Shaftel Family Foundation Inc
 The Smith Vanstokkom Foundation
 Tim Hortons Advertising and Promotion Fund (Canada) Inc.
 Virginia Middleberg Fund at Calgary Foundation
 William and Nona Heaslip Foundation
 Donateurs anonymes (2)

Particuliers

Jack and Jeanne Agrios
 Don and Laura Althoff
 Fernando Alvarez
 Ken Anderson
 Gail Andrew and Richard Haagsma
 Gail Asper and Michael Paterson
 Bakstad Stone Family

Keith and Sandra Comrie
 Chris Cran
 Allan and Margaret Crosbie
 Maria David-Evans
 Janice and Ben Davis
 Linda and Owen De Bathe
 Cindy Delpart
 George Dembroski
 Benoit Deshayes and Murielle Blanchet
 In Memory of Ilona Diener
 Peter and Susan Ditchburn
 Francesca Dobbyn
 Glen Edwards
 Robert Espey
 Bill and Ruby Fisher
 Elaine and Murray Frame
 Ian and Judy Griffin
 Tia Halliday
 Paul Hardy
 Eric Harvie
 Ross and Nancy Hayes
 Christopher Head
 Debra and Brian Heald
 Barry Heck and Beth Reimer-Heck
 Liz and Wayne Henuset
 Dale and Merleen Hodgson
 Sandra Morrison and Joe Horton
 Larry and Carolyn Hursh
 Evaleen Jaeger Roy
 Colin Jackson and Arlene Strom
 Donald K. Johnson and Anna McCowan-Johnson

Johnston Family
 Jolliffe and Godlonton Families
 Michael Jolliffe and Kelly Legris
 Cathy Johnson
 Nicholas and Sarah Jones
 Vernon and Barbara Jones
 Kevin Kanashiro and Paul Kuhn Gallery
 Maureen and Joe Katchen
 Marty Kaufman represented by Circa
 Vintage Art Glass
 Joyce and David Keith
 Rob and Jennifer King
 Jeff Kovitz and Micheline Maylor
 Terrance Kutryk
 Judith LaRocque
 Debra and Darrell Law
 Tricia Leadbeater
 Doug and Maree Leighton
 Peggy and David Leighton, OC
 Blaine and Carmen Lennox
 D'Arcy Levesque
 Stephen Livergant and Glenda Campbell
 Satwant Lota
 Mary and Stephen Lougheed
 Brian MacDonald
 Kim and Linda Mackenzie
 Letha J. MacLachlan, QC and John Ridge
 Stan and Ellen Magidson
 Gerald and Anna Maier
 Norman and Sandra Marenych
 John McCall
 Dean McElhinney
 Trina McQueen
 Kevin and Dore Meyers
 Arliss Miller
 Ken Mills and Michelle Christopher
 Jack and Anne Mirtle
 David Miyauchi and Mary MacRae
 Emily Molnar and Cornelius Verburg
 J. Sherrold and Patricia Moore
 Angela Morgan
 Patricia and Norbert Morgenstern
 James and Janice Morton
 John Myer
 Derek and Sherri Neldner
 Pascale Ouellet aka Bigoudi
 Lynn and Bobbie Patrick

Doug and Carmen Pearce
 Barbara and Eric Pelham
 Bryan Price and Christine Choi
 Sean William Randall
 Lynda Reeves and Michel Zelnik
 David and Linda Richards
 Rolston Family
 Don and Eleanor Seaman
 Herb O. Sellin
 Clarice Evans Siebens
 Cody and Bernadette Slater
 Margot and Darren Smart
 Lawrence Smith and Catherine McCunn
 The Stollery Family
 Janice Tanton
 Susan Targett
 David Tavender, QC
 Annette Toro and Tom Budd
 Henry and Sharon van der Sloot
 Jackson and Tracy von der Ohe
 Wendy Wacko
 Scott Walker
 Jan and Adam Waterous
 Tim Watson and Patricia D'Agostini
 Barry Weiss
 John Whelen
 Hendrik and Cidnee Wind
 Donateurs anonymes (7)

Organisations/Associations

Association of Canadian Mountain Guides
 NOLS – National Outdoor Leadership
 School
 University of Alberta Canadian Mountain
 Studies Initiative
 Whyte Museum of the Canadian Rockies

Montant non divulgué

Particuliers

Alice Schultz
 Betty Schultz
 * *décédé(e)*
 † *inactif(tive)*

Autres supporters et autres partenaires

Archives Society of Alberta
 The Benevity Community Impact Fund
 Calgary Foundation
 CanadaHelps
 Edmonton Community Foundation
 Embassy of France
 Fidelity Charitable Gift Fund
 Gift Funds Canada
 Institut Français
 On Screen Manitoba Inc.
 Oxford University Press
 Toronto Arts Council
 University of Alberta
 United Way of Calgary and Area
 United Way Toronto and York Region
 TD Waterhouse/Private Giving Foundation

A photograph of two women in a recording studio. The woman on the left has long dark hair and is wearing a patterned top. The woman on the right has long blonde hair and is wearing a dark top. They are both looking towards a vintage-style microphone in the center. The background is dark with warm, out-of-focus lights, suggesting a studio environment.

États financiers consolidés

Prestation de musiciens de Banff lors d'une résidence en 2016, photo : Rita Taylor



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
2000 Manulife Place
10180 – 101 Street
Edmonton
(Alberta) T5J 4E4
Canada

Tél. : 780-421-3611
Télec. : 780-421-3782
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs du
Banff Centre

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Banff Centre, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, et les états consolidés des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Banff Centre au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités de fonctionnement, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Le 29 mai 2017

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé de la situation financière**

Au 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 886 \$	7 095 \$
Créances et subventions à recevoir (note 5)	3 793	4 950
Stocks et charges payées d'avance	1 420	1 250
	<u>15 099</u>	<u>13 295</u>
Effets à recevoir et charge reportée (note 6)	682	678
Placements à long terme (note 3)	58 629	55 092
Immobilisations (note 7)	137 862	132 249
	<u>212 272 \$</u>	<u>201 314 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 389 \$	6 132 \$
Produits constatés d'avance et dépôts (note 8)	3 014	3 066
Apports reportés (note 9)	7 914	4 931
Prêts et emprunts (note 11)	3 273	90
	<u>22 590</u>	<u>14 219</u>
Prêts et emprunts (note 11)	28	-
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	3 137	3 291
Apports reportés à long terme (note 9)	22 588	22 064
Apports investis en immobilisations reportés (note 10)	109 511	111 328
	<u>157 854</u>	<u>150 902</u>
Actif net		
Excédent accumulé lié aux activités (note 14)	15 461	14 230
Dotations (note 15)	38 957	36 182
	<u>54 418</u>	<u>50 412</u>
	<u>212 272 \$</u>	<u>201 314 \$</u>

Engagements (note 12)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Signé au nom du conseil des gouverneurs du Banff Centre,

Président du conseil des gouverneurs

Présidente-directrice générale du Banff Centre

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	Prévisions budgétaires 2017 (note 19)	Données réelles 2017	Données réelles 2016
Produits			
Subventions du gouvernement de l'Alberta (note 16)	20 120 \$	20 589 \$	20 790 \$
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales (note 16)	2 379	3 322	2 457
Ventes, locations et services	26 321	29 120	26 844
Frais de scolarité et frais connexes	3 887	2 588	2 558
Dons et autres subventions	6 470	6 172	6 928
Revenus de placement (note 17)	2 044	1 308	867
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	4 235	4 306	4 235
	<u>65 456</u>	<u>67 405</u>	<u>64 679</u>
Charges			
Programmation artistique	19 978	19 115	18 922
Programmes de leadership	4 715	4 042	4 410
Soutien institutionnel	12 451	13 084	12 247
Exploitation des installations et charges connexes	12 572	13 413	12 773
Activités auxiliaires	15 290	16 520	15 852
	<u>65 006</u>	<u>66 174</u>	<u>64 204</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>450 \$</u>	1 231	475
Actif net au début de l'exercice		50 412	59 064
Dotations et autres transferts (note 15)		2 775	3 129
Revenus de placement tirés du fonds de dotation (note 15)		–	773
Distributions des dotations disponibles à l'investissement (note 15)		–	(1 570)
Montant cumulé des revenus de placement non distribués du fonds de dotation reclassé dans les apports reportés (note 15)		–	(11 459)
Actif net à la fin de l'exercice		<u>54 418 \$</u>	<u>50 412 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**État consolidé des flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 231 \$	475 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 7)	5 922	5 881
Perte sur cession d'immobilisations	–	259
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	(4 306)	(4 235)
Variation des passifs au titre des avantages sociaux futurs	(154)	(42)
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie	(4)	(3)
Variation des éléments suivants :		
Créances et subventions à recevoir	1 157	(218)
Stocks et charges payées d'avance	(170)	(681)
Créditeurs et charges à payer	(498)	1 592
Produits constatés d'avance et dépôts	(52)	1 359
Apports reportés	1 308	(67)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>4 434</u>	<u>4 320</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations (note 7)	(8 735)	(1 888)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(8 735)</u>	<u>(1 888)</u>
Activités de placement		
Achats de placements, déduction faite des cessions	(2 700)	(9 323)
Rendements réalisés des placements du fonds de dotation, déduction faite des distributions	979	1 793
Autres rendements réalisés des placements non affectés	265	–
Flux de trésorerie affectés aux activités de placement	<u>(1 456)</u>	<u>(7 530)</u>
Activités de financement		
Avances sur la facilité de fonctionnement remboursable à vue	3 260	–
Remboursements de principal sur la dette à long terme	(94)	(360)
Apports reportés à long terme – immobilisations	2 645	1 798
Dotations et transferts	2 737	4 099
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>8 548</u>	<u>5 537</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 791	439
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>7 095</u>	<u>6 656</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>9 886 \$</u>	<u>7 095 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	670 \$	635 \$
Fonds du marché monétaire et certificats de placement garanti	9 216	6 460
	<u>9 886 \$</u>	<u>7 095 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 1 Pouvoir et mission

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre (qui exerce ses activités sous la raison sociale « Banff Centre for Arts and Creativity ») (le « Banff Centre ») est une personne morale qui exerce ses activités en vertu de la *Post-Secondary Learning Act* de l'Alberta. Le Banff Centre est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonéré d'impôts.

Le Banff Centre offre un accès public à une vaste gamme d'expériences d'apprentissage et de perfectionnement professionnel en mettant l'accent sur les arts, le développement du leadership et l'exploration de questions liées à la culture des montagnes et à l'environnement.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière

a) États financiers consolidés

Ces états financiers sont préparés sur une base consolidée et comprennent les comptes du Banff Centre et de The Banff Centre Foundation, qui est sous le contrôle du Banff Centre et dont les activités consistent exclusivement à soutenir les activités du Banff Centre. La fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonérée d'impôts.

b) Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») et utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux NCSP, incluant les normes de la série 4200. L'évaluation de certains actifs et passifs est subordonnée à la réalisation d'événements à venir; par conséquent, la préparation de ces états financiers exige l'utilisation d'estimations, qui peuvent varier des résultats réels. La direction du Banff Centre s'appuie sur son jugement pour établir ces estimations. La juste valeur des placements, le passif au titre des avantages sociaux futurs, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés, les pertes de valeur potentielles des immobilisations et les charges à payer sont les éléments les plus significatifs basés sur ces estimations. La direction est d'avis que les estimations qui en découlent sont dans les limites raisonnables de l'importance relative et conformes aux principales méthodes comptables résumées ci-après.

c) Évaluation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers du Banff Centre sont généralement évalués comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût après amortissement
Placements à long terme – fonds gérés à l'externe	Juste valeur
Placements à long terme – fonds gérés à l'interne	
Instruments de capitaux propres	Juste valeur
Autres	Coût après amortissement
Créances, subventions et effets à recevoir	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dettes à long terme	Coût après amortissement

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**c) Évaluation des actifs et des passifs financiers (suite)**

Les placements gérés à l'externe comprennent tous les fonds gérés par The Banff Centre Foundation et par d'autres fondations qui gèrent des actifs au nom du Banff Centre. Les placements gérés à l'externe comprennent également les fonds gérés au sein du Banff Centre par des conseillers en placement externes. Les placements gérés à l'externe peuvent être constitués d'instruments de capitaux propres, d'obligations, de fonds du marché monétaire et d'autres placements à taux d'intérêt fixe ou variable.

Tous les actifs financiers évalués au coût après amortissement font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsqu'un actif financier est déprécié, une perte de valeur est constatée. Lorsque la valeur comptable d'un actif financier évalué au coût après amortissement a été réduite pour tenir compte d'une moins-value, cette réduction n'est pas reprise même lorsque la valeur de l'actif remonte par la suite.

Pour les instruments financiers évalués au coût après amortissement, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour calculer les produits ou les charges d'intérêts. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges. Les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. L'achat et la vente de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la date de transaction.

La direction évalue les obligations contractuelles pour déterminer l'existence de dérivés incorporés et choisit d'évaluer la totalité du contrat à la juste valeur ou d'évaluer séparément la valeur de la composante dérivée lorsque les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées aux caractéristiques et aux risques économiques du contrat lui-même. Les contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers pour les besoins normaux du Banff Centre en matière d'achat, de vente ou de consommation ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs financiers. Le Banff Centre ne détient pas de dérivés incorporés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance proche, soit de moins de trois mois à partir de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks destinés à être revendus sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, laquelle correspond au prix de vente estimatif, déduction faite des coûts de la vente. Les stocks destinés à la consommation sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moindre des deux montants. Le coût est calculé principalement selon la méthode du coût moyen pondéré.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, qui inclut les montants directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur et à l'amélioration des actifs. Le coût des immobilisations inclut les frais indirects attribuables à l'activité de construction et de développement ou de mise en valeur, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs. Les immobilisations, sauf les biens en cours de développement ou de mise en valeur, sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Aménagements du terrain	20 ans
Bâtiments et améliorations	50 ans
Matériel, mobilier et logiciels	De 4 à 15 ans

Les biens en cours de développement ou de mise en valeur ne sont pas amortis jusqu'à ce que le projet soit presque terminé et que l'actif soit mis en service. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au moindre de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location, en excluant les coûts d'exploitation liés aux contrats de location. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les œuvres d'art, trésors historiques et collections sont passés en charges dès leur acquisition et ne sont pas constatés à titre d'immobilisations, mais le coût de ces collections est présenté à la note 7.

La valeur des immobilisations est réduite lorsque la conjoncture indique que ces immobilisations ne contribuent plus à la capacité du Banff Centre de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Le montant net des réductions de valeur est passé en charges dans l'état des résultats.

g) Comptabilisation des produits

Tous les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants perçus d'avance au titre des frais de scolarité, des frais et de la vente de biens et de services sont classés en produits constatés d'avance et comptabilisés dans les produits au moment où les biens sont livrés ou les services sont fournis.

Le Banff Centre comptabilise les apports au moyen de la méthode du report et il constate les subventions publiques, les dons et autres subventions tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les dons et les subventions non publiques proviennent de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif du secteur privé. Ces fonds et les subventions gouvernementales peuvent être non affectés ou affectés au fonctionnement, aux dotations ou aux immobilisations.

Les apports non afférents aux immobilisations et non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou au cours de l'exercice où les fonds sont promis au Banff Centre si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**g) Comptabilisation des produits (suite)**

Les apports non afférents aux immobilisations grevés d'une affectation d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les montants grevés d'une affectation d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins établies par des parties externes.

Les apports afférents aux immobilisations grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés en apports reportés jusqu'à ce que les montants soient investis dans les immobilisations; ces montants sont alors transférés dans les apports investis en immobilisations reportés. Les apports investis en immobilisations reportés sont constatés à titre de produits au cours des périodes où l'amortissement connexe des immobilisations financées est comptabilisé. Les tranches connexes de la charge d'amortissement des immobilisations et de l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés sont rattachées afin d'indiquer que la charge d'amortissement a fait l'objet d'un financement externe.

Les revenus de placement incluent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements ainsi que les gains et les pertes non réalisés sur les placements.

Les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les montants doivent être conservés à titre d'actifs nets ou ne doivent pas être investis sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces affectations incluent les apports effectués à titre de dotations. Tout revenu de placement attribuable à ces fonds qui doit être maintenu en permanence est également constaté à titre d'augmentation directe de l'actif net lié aux dotations.

Les gains et pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur d'instruments financiers dont les revenus de placement ne sont pas affectés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au règlement, le gain ou la perte cumulé doit être reclassé de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats.

Les revenus provenant de placements affectés aux dotations sont inscrits conformément aux affectations établies par les donateurs; ils sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont utilisés. Les revenus de placement associés à d'autres apports affectés sont également comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont utilisés.

Les dons en nature de biens et de services sont comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Bien que les bénévoles et le personnel consacrent beaucoup de temps chaque année à aider le Banff Centre, la valeur de leurs services n'est pas comptabilisée en produits et en charges dans les états financiers, car la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

h) Conversion des devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change estimatif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date du bilan sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin du mois. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change découlant de la conversion sont comptabilisés en résultat.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 2 **Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**

i) Avantages sociaux futurs

Le Banff Centre participe avec d'autres employeurs au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (UAPP). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants des employeurs, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

La charge au titre des pensions de retraite de l'UAPP est déterminée selon une évaluation actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est attribuée à chaque participant en fonction du pourcentage respectif de cotisations de l'employeur au régime au nom du participant. Les gains ou pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime.

Le Banff Centre n'a pas assez d'information relative aux régimes sur le RPRFP pour suivre les normes applicables aux régimes à prestations déterminées. Par conséquent, la charge au titre des pensions de retraite comptabilisée à l'égard du RPRFP se compose des cotisations de l'employeur au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle qui devraient financer les avantages futurs du régime.

j) Modifications comptables futures

Le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* a été conçu à l'origine principalement pour répondre aux besoins des divers gouvernements au Canada en matière d'information financière. Comme la portée du *Manuel de CPA* a été élargie pour inclure les organismes gouvernementaux qui se réfèrent auparavant à la partie V du *Manuel de CPA* pour présenter leur information financière, il s'est avéré nécessaire de mettre à jour la préface pour clarifier l'applicabilité des normes du *Manuel de CPA* à diverses entités du secteur public. La nouvelle préface s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

En mars 2015, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié le chapitre SP 2200, « Information relative aux apparentés » (lequel ne s'applique pas au Banff Centre) et le chapitre SP 3420, « Opérations interentités ». En juin 2015, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié le chapitre SP 3210, « Actifs », le chapitre SP 3320, « Actifs éventuels », le chapitre SP 3380, « Droits contractuels » et le chapitre SP 3430, « Opérations de restructuration ». Ces normes comptables entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017, à l'exception du chapitre SP 3430 qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2018.

Le chapitre SP 3420, « Opérations interentités », établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 3210, « Actifs », fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre SP 3320, « Actifs éventuels », définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

j) Modifications comptables futures (suite)

Le chapitre SP 3380, « Droits contractuels », définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels.

Le chapitre 3430, « Opérations de restructuration », définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une opération de restructuration.

La direction évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 Placements à long terme

	2017	2016
Placements à long terme – non affectés aux dotations	19 672 \$	18 910 \$
Placements à long terme – affectés aux dotations	38 957	36 182
	<u>58 629 \$</u>	<u>55 092 \$</u>
Placements au coût après amortissement :		
Certificats de placement garanti (« CPG »)	6 068 \$	7 451 \$
Placements à la juste valeur :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus aux fins de placement et dans des comptes de courtage	3 979	4 343
Obligations du gouvernement canadien	10 478	8 455
Obligations de sociétés	7 482	6 517
Placements en titres de capitaux propres	30 622	28 326
	<u>52 561</u>	<u>47 641</u>
	<u>58 629 \$</u>	<u>55 092 \$</u>

Se reporter à la note 4 pour des explications sur l'évaluation de la juste valeur. Les placements autres que les obligations ou autres placements à revenu fixe sont considérés comme des éléments du niveau 1 dont la juste valeur est évaluée selon les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Les obligations et autres placements à revenu fixe inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des éléments de niveau 2 dont la juste valeur est évaluée selon les données du marché autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour le placement, directement ou indirectement.

Les placements à la juste valeur comprennent un portefeuille de fonds commun de placement dans lequel The Banff Centre Foundation a une participation représentée par des parts du fonds commun de placement et toute distribution du fonds. Le placement dans le fonds commun de placement se compose de plusieurs placements collectifs sous-jacents sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'obligations du gouvernement canadien, d'obligations de sociétés ainsi que d'actions canadiennes, américaines et internationales. La répartition des avoirs dans le fonds commun de placement correspond aux catégories indiquées plus haut.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 4 Gestion des risques financiers

Le Banff Centre est exposé à divers risques financiers, notamment les risques de marché (risque de prix, risque de change et risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité; ces risques touchent principalement les placements du Banff Centre. Afin de gérer ces risques, le Banff Centre investit dans un portefeuille diversifié de placements constitué selon les politiques de placement établies qui définissent les risques et les objectifs de rendement. Selon ses politiques de placement, le Banff Centre a pour objectif à long terme de maximiser le pouvoir d'achat que lui procurent ses actifs de placement et ses dotations futures une fois qu'il a déboursé les sommes requises pour couvrir ses besoins courants. Les objectifs financiers propres au Banff Centre sont de se constituer un revenu stable et constant permettant d'atteindre ses objectifs, de réaliser une appréciation du capital en évitant les risques excessifs de sorte que la valeur des placements poursuive sa croissance en termes réels au fil du temps et d'atténuer les risques grâce à la diversification.

Le Banff Centre n'utilise pas de contrats de change ni aucun autre type d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Le Banff Centre est exposé aux risques suivants :

a) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments. Afin de gérer ce risque à l'égard des placements, le Banff Centre a mis en place des politiques et procédures qui régissent la composition, la diversification, les limites de l'exposition, la qualité du crédit et la mesure de la performance.

Les placements sont décrits à la note 3. Le risque de prix touche tout particulièrement les placements en titres de capitaux propres pour lesquels une variation de 1 % de la valeur aurait une incidence de 306 \$.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable de placements à long terme libellés en monnaies diverses et la sensibilité de ces placements à une variation de 1 % de la valeur de la monnaie.

	Valeur comptable	Incidence d'une variation de 1 %
Placements en dollars canadiens	39 105 \$	– \$
Placements en dollars américains	10 786	108
Placements en autres devises	8 738	87
	58 629 \$	195 \$

Le risque de change associé aux instruments financiers autres que les placements est négligeable.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque lié aux revenus du Banff Centre, lequel découle des fluctuations et du degré de volatilité des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt sur la dette du Banff Centre est négligeable puisque le niveau d'endettement est faible. Le risque de taux d'intérêt sur les placements en obligations est négligeable puisque les taux sont généralement fixes et à long terme. Une variation des taux d'intérêt aurait cependant une incidence sur le cours de marché des obligations. Il existe un risque de taux d'intérêt sur les autres instruments portant intérêt, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement garanti, étant donné leur durée à l'échéance relativement courte. La valeur comptable de ces instruments à court et à long terme s'élève à 19,3 M\$; l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt se chiffrerait donc à 193 \$ annuellement. Cette évaluation de la sensibilité ne tient pas compte du fait que certains instruments sont assortis de taux fixes pour de plus longues périodes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les échéances des placements portant intérêt détenus par le Banff Centre :

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Rendement de marché moyen
	%	%	%	%
Comptes productifs d'intérêts	100,0	–	–	0,90
Fonds du marché monétaire	100,0	–	–	0,67
Certificats de placement garanti	50,7	49,3	–	1,20
Obligations de sociétés et de gouvernements canadiens	1,3	20,1	78,6	2,17

d) Risque de crédit

Le Banff Centre est exposé au risque de crédit lié aux placements, lequel découle du défaut éventuel d'une contrepartie, d'un débiteur ou d'un émetteur de respecter ses obligations contractuelles. Afin de gérer ce risque, le Banff Centre a établi une politique de placement qui prévoit des normes quant à la qualité minimale du crédit et des limites pour les émetteurs.

Le tableau suivant présente la notation du crédit des placements détenus par le Banff Centre :

	2017	2016
A ou supérieure	89,0 %	90,2 %
BBB	11,0 %	9,8 %

Les créances du Banff Centre sont assujetties au risque de crédit normal en raison de la nature des clients et des donateurs du Banff Centre. La valeur comptable de ces débiteurs reflète l'évaluation, par la direction, du risque de crédit lié à ces clients et donateurs.

e) Risque de liquidité

Le Banff Centre dispose de facilités de crédit disponibles totalisant 14,0 M\$ (note 11) qui lui permettent de s'assurer d'avoir des liquidités disponibles pour répondre aux exigences financières actuelles et prévues. Au 31 mars 2017, un montant de 3,4 M\$ (2016 – 0 \$) était à payer en vertu de ces facilités de crédit.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)

f) Juste valeur

Dans la mesure du possible, le Banff Centre évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif en se fondant sur des données observables sur le marché. Les justes valeurs sont classées dans différents niveaux hiérarchiques en fonction des données qu'utilisent les techniques d'évaluation :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés actifs auxquels le Banff Centre a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données non observables pour l'actif ou le passif.

Si les données utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées dans plus d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs, alors l'évaluation de la juste valeur est classée dans son intégralité au même niveau que la donnée du plus bas niveau ayant une importance pour l'évaluation dans son intégralité. Le Banff Centre comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière durant laquelle le changement est survenu.

Note 5 Créances et subventions à recevoir

	2017	2016
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	2 895 \$	2 354 \$
Subventions, sommes à recevoir des participants et autres créances	898	2 596
	<u>3 793 \$</u>	<u>4 950 \$</u>

Les créances sont non garanties et ne portent pas intérêt. Aucun montant important n'était en souffrance depuis plus de 90 jours aux 31 mars des exercices considérés.

Note 6 Effets à recevoir et charge reportée

	2017	2016
Valeur actualisée des sommes avancées à RMCHA	593 \$	566 \$
Intérêts courus	26	26
Charge reportée	63	86
	<u>682 \$</u>	<u>678 \$</u>

Au cours des exercices précédents, le Banff Centre a avancé un total de 673 \$ à Rocky Mountain Cooperative Housing Association (RMCHA) en contrepartie du droit de louer 42 unités d'hébergement. En décembre 2005, les modalités des effets ont été modifiées de manière à cesser l'accumulation des intérêts. Les effets sont non garantis et remboursables en 2019. Les engagements en vertu de ces contrats de location-exploitation sont inclus dans la note 12.

Les effets à recevoir sont actualisés. L'écart d'actualisation est amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge reportée est amortie sur la période de location.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***Note 7 Immobilisations**

	2017				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Biens en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	168 545 \$	37 265 \$	468 \$	209 080 \$
Entrées dans le patrimoine	–	–	774	10 761	11 535
	2 802	168 545	38 039	11 229	220 615
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 633	48 994	25 204	–	76 831
Charge d'amortissement	27	3 359	2 536	–	5 922
	2 660	52 353	27 740	–	82 753
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	142 \$	116 192 \$	10 299 \$	11 229 \$	137 862 \$
	2016				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Biens en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	168 105 \$	35 800 \$	259 \$	206 966 \$
Entrées dans le patrimoine	–	440	1 465	468	2 373
Sorties du patrimoine et autres ajustements	–	–	–	(259)	(259)
	2802	168 545	37 265	468	209 080
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 587	45 642	22 721	–	70 950
Charge d'amortissement	46	3 352	2 483	–	5 881
	2 633	48 994	25 204	–	76 831
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	169 \$	119 551 \$	12 061 \$	468 \$	132 249 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 7 Immobilisations (suite)

Information sur les flux de trésorerie	2017	2016
Total des entrées d'immobilisations	11 535 \$	2 373 \$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	(45)	–
Variation des soldes créditeurs associée aux entrées d'immobilisations	(2 755)	(485)
Sorties de trésorerie affectées aux entrées d'immobilisations	8 735 \$	1 888 \$

Information supplémentaire

Le terrain est loué auprès du gouvernement du Canada. Le contrat de location actuel arrivera à expiration le 31 juillet 2043 et il est renouvelable.

Le matériel, le mobilier et les logiciels incluent les véhicules, le mobilier, les agencements, le matériel informatique, les logiciels et d'autre matériel. Au 31 mars 2017, la valeur comptable nette incluait un montant d'environ 45 \$ se rapportant à des actifs visés par des contrats de location-acquisition.

Le Banff Centre détient des collections permanentes de documents de bibliothèque et d'œuvres d'art. En raison de la nature subjective de ces actifs, ils ne sont pas inclus dans les immobilisations. Des éléments de 8 \$ (2016 – 0 \$) ont été ajoutés aux collections permanentes en 2017. Au 31 mars 2017, le coût historique cumulatif de ces actifs qui n'avait pas été inscrit à l'actif était de 1,6 M\$ (2016 – 1,5 M\$).

Note 8 Produits constatés d'avance et dépôts

	2017	2016
Dépôts pour hébergement	2 128 \$	2 278 \$
Autres ventes et services	886	788
	3 014 \$	3 066 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 9 Apports reportés

Les apports reportés sont des sommes non investies grevées d'affectations externes qui comprennent des subventions, des dons et des revenus de placement tirés du fonds de dotation. La quasi-totalité des apports et des produits reportés destinés au fonctionnement sont affectés à la programmation artistique, aux programmes de leadership et au soutien financier offert aux participants. Les autres apports reportés sont affectés à des projets d'investissement.

	2017			2016
	Fonctionnement	Investissement en immobilisations	Total	Total
Solde au début de l'exercice	24 998 \$	1 997 \$	26 995 \$	15 123 \$
Subventions et apports reçus ou à recevoir :				
Fonctionnement	6 181	–	6 181	4 478
Afférents aux immobilisations	–	2 632	2 632	1 782
Revenus de placement affectés comptabilisés au titre des apports reportés (notes 15 et 17)	3 676	14	3 690	–
Revenus de placement tirés du fonds de dotation distribués (note 15)	–	–	–	1 570
Montant cumulé des revenus de placement non distribués du fonds de dotation reclassé dans les apports reportés (note 15)	–	–	–	11 459
Apports constatés à titre de produits de fonctionnement :				
Subventions et apports	(5 117)	(200)	(5 317)	(5 335)
Revenus de placement affectés (note 17)	(1 190)	–	(1 190)	(763)
Transferts visant à financer l'acquisition d'immobilisations (note 10)	–	(2 489)	(2 489)	(1 319)
Solde à la fin de l'exercice	28 548	1 954	30 502	26 995
Tranche à court terme des apports reportés	7 914	–	7 914	4 931
Apports reportés à long terme	20 634 \$	1 954 \$	22 588 \$	22 064 \$

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 10 Apports investis en immobilisations reportés

Les apports investis en immobilisations reportés représentent les apports et les subventions non amortis reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports investis en immobilisations reportés est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports investis en immobilisations reportés se présentent comme suit :

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	111 328 \$	114 244 \$
Transferts des apports reportés visant l'acquisition d'immobilisations (note 9)	2 489	1 319
Produits découlant de l'amortissement	(4 306)	(4 235)
Solde à la fin de l'exercice	<u>109 511 \$</u>	<u>111 328 \$</u>

Note 11 Emprunts

	2017	2016
Facilité de fonctionnement remboursable à vue	3 260 \$	– \$
Emprunt à terme	–	67
Contrats de location-acquisition	41	23
	<u>3 301</u>	<u>90</u>
Moins : dette à court terme	3 273	90
Emprunts à long terme	<u>28 \$</u>	<u>– \$</u>

Le Banff Centre a des facilités d'emprunt disponibles auprès de la Banque Royale du Canada (« RBC ») qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de location renouvelable aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les emprunts sur la facilité renouvelable remboursable à vue peuvent être prélevés sous forme de prêts et de lettres de garantie. Le montant global des emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue ne peut excéder 12,0 M\$, et la facilité de location à elle seule est limitée à 10,0 M\$. La facilité renouvelable remboursable à vue porte intérêt au taux préférentiel de RBC, et toute lettre de garantie émise et en cours est assujettie à des frais. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement des contrats de location sont établis au moyen d'ententes distinctes au moment de chaque prélèvement. Au 31 mars 2017, les montants suivants étaient prélevés ou émis et en cours en vertu des facilités d'emprunt auprès de RBC :

Facilité de fonctionnement remboursable à vue : 3,3 M\$ (2016 – 0 \$)

Facilité de location : 41 \$ (2016 – 0 \$)

Le Banff Centre a également des facilités d'emprunt disponibles auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue de 2,0 M\$ aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de lettre de crédit de 0,2 M\$ sur laquelle les prélèvements se font sous la forme de lettres commerciales de crédit. Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue portent intérêt au taux préférentiel de la CIBC, et toute lettre commerciale de crédit émise et en cours est assujettie à des frais. Au 31 mars 2017, les montants suivants étaient prélevés ou émis et en cours en vertu des facilités d'emprunt de la CIBC :

Lettres commerciales de crédit : 75 \$ (2016 – 75 \$)

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***Note 11 Emprunts (suite)**

Le 15 février 2017, le Banff Centre a reçu l'approbation de la province de l'Alberta, sous la forme d'un décret, pour emprunter jusqu'à 14,0 M\$ auprès de l'Alberta Capital Finance Authority (l'« ACFA ») pour une durée maximale de 10 ans. L'emprunt à terme vise à financer les rénovations du Lloyd Hall, l'une des installations de résidence du Banff Centre. Tout emprunt auprès de l'ACFA exige l'approbation préalable de RBC. Des négociations sont en cours quant aux modalités précises de l'emprunt à terme de l'ACFA, y compris les taux d'intérêt et le cautionnement.

La facilité renouvelable remboursable à vue consentie par RBC sert de financement-relais pour le projet de rénovation du Lloyd Hall jusqu'à la réception de l'emprunt à terme de l'ACFA, prévue pour le 15 juin 2017, sous réserve de négociations avec l'ACFA et RBC ainsi que de l'exécution de contrats juridiquement contraignants.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2017, les charges d'intérêts sur la dette se sont élevées à 32 \$ (2016 – 9 \$). Les charges d'intérêts correspondent approximativement à l'intérêt payé au cours de chacun des deux exercices et sont incluses dans le poste « Soutien institutionnel » selon le classement des charges par activité.

Note 12 Engagements

Afin de répondre à ses besoins de consommation d'électricité, le Banff Centre a conclu, en janvier 2015, une entente d'approvisionnement à long terme avec un fournisseur d'électricité pour la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2020, à un tarif de 0,0489 \$ par kilowattheure; cette entente est assujettie à des exigences de consommation minimale et maximale.

Le Banff Centre est partie à une entente avec Rocky Mountain Cooperative Housing Association (se reporter à la note 6) en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 42 unités d'habitation jusqu'en décembre 2019. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 48 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel et des participants des programmes au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cet engagement (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 1,6 M\$.

Le Banff Centre est partie à une entente avec YWCA Banff en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 13 unités d'habitation jusqu'en août 2017. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 7 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cet engagement (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 28 \$.

Le tableau qui suit présente un sommaire des engagements en vertu de contrats de location simple :

2018	756 \$
2019	656
2020	437
Par la suite	—
	<u>1 849 \$</u>

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 13 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

	2017	2016
Quote-part de l'obligation au titre des prestations de l'UAPP	3 014 \$	3 228 \$
Congé administratif accumulé	123	63
	<u>3 137 \$</u>	<u>3 291 \$</u>

Le Banff Centre participe, avec d'autres employeurs, au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants du Banff Centre, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

a) RPRFP

Puisque le Banff Centre ne dispose pas de suffisamment d'information sur le RPRFP pour se conformer aux normes comptables relatives aux régimes à prestations déterminées, il comptabilise le régime conformément aux normes relatives aux régimes à cotisations déterminées. La charge au titre des pensions de retraite de 1,2 M\$ (2016 – 1,3 M\$) comptabilisée pour le RPRFP comprend donc les cotisations du Banff Centre au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle desquels devraient découler les avantages futurs du régime. La charge au titre des pensions de retraite est comptabilisée dans les coûts directs avec les salaires concernés et est comptabilisée dans toutes les catégories de charges de l'état des résultats.

Une évaluation actuarielle du RPRFP a été effectuée en date du 31 décembre 2014, laquelle a permis de déceler un déficit, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, l'excédent actuariel déclaré du RPRFP s'élevait à 303,0 M\$ (2015 – déficit de 133,2 M\$) pour l'ensemble du régime. Les employeurs et les employés verseront des cotisations additionnelles jusqu'en 2026 pour combler le déficit du RPRFP décelé dans le cadre de l'évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2014. Sauf pour les exigences de cotisations additionnelles, le Banff Centre n'assume aucun risque à l'égard du déficit du RPRFP au 31 décembre 2014.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 13 Passifs au titre des avantages sociaux futurs (suite)

b) UAPP

L'UAPP est un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs destiné au personnel enseignant et aux autres salariés admissibles. Une évaluation actuarielle de l'UAPP a été effectuée en date du 31 décembre 2014, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'à l'exercice du Banff Centre clos le 31 mars 2017. La quote-part du passif au titre des prestations de retraite attribuée au Banff Centre d'après ses cotisations au régime était estimée à 3,0 M\$ au 31 mars 2017 (2016 – 3,2 M\$).

Le Banff Centre a comptabilisé sa quote-part de la charge au titre des pensions de retraite de 1,2 M\$ (2016 – 1,2 M\$).

Les hypothèses actuarielles importantes qui ont permis de calculer l'obligation au titre des prestations constituées de l'UAPP pour l'ensemble du régime ainsi que la quote-part de l'obligation au titre des prestations et du coût des prestations attribuée au Banff Centre s'établissent comme suit :

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 mars	25 071 \$	24 630 \$
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %
Coûts des prestations pour les exercices clos les 31 mars	968 \$	866 \$
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %
Croissance moyenne de la rémunération	3,00 %	3,00 %
Durée moyenne estimative du reste de la carrière	10,8 ans	10,8 ans

Le déficit actuariel de l'UAPP pour les années de service antérieures au 1^{er} janvier 1992 est comblé en partie par le gouvernement de l'Alberta au moyen de cotisations additionnelles équivalant à 1,25 % des salaires. Le solde de cotisations nécessaires pour éliminer le déficit actuariel du régime d'ici le 31 décembre 2043 correspond à 3,54 % des salaires (2016 – 3,54 %) et est partagé également entre l'employeur et les employés. Au 31 mars 2017, la quote-part de l'obligation au titre du déficit actuariel de l'UAPP revenant au gouvernement de l'Alberta s'élevait à 293,6 M\$ (2016 – 280,5 M\$).

c) Congé administratif

À la fin du mandat de la présidente-directrice générale et chef de la direction, le Banff Centre lui accorde des jours de congé payé accumulés pendant la période d'emploi. Le salaire et les avantages en vigueur à la fin du mandat sont payés pour la durée du congé. Avec l'approbation du conseil, la présidente-directrice générale sortante peut choisir de recevoir un montant forfaitaire.

Le Banff Centre a comptabilisé pour le congé administratif une charge au titre des avantages de 60 \$ (2016 – 61 \$). Au 31 mars 2017, le passif au titre des prestations constituées était de 123 \$ (2016 – 63 \$), et aucune prestation n'a été payée ni n'a fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. Aucun actif n'est mis de côté pour capitaliser le passif puisque le Banff Centre prévoit utiliser son fonds de roulement pour honorer cette obligation future.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***Note 14 Excédent accumulé lié aux activités**

Les variations de l'excédent accumulé se présentent comme suit :

	Non affecté	Déficit de l'UAPP (note 13)	2017	2016
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités au début de l'exercice	17 458 \$	(3 228) \$	14 230 \$	13 755 \$
Excédent des produits sur les charges	1 231	–	1 231	475
Ajustement des prestations au titre de l'UAPP	(214)	214	–	–
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	<u>18 475 \$</u>	<u>(3 014) \$</u>	<u>15 461 \$</u>	<u>14 230 \$</u>

L'excédent accumulé lié aux activités comprend un montant de 20,6 M\$ (2016 – 20,8 M\$) correspondant à la portion de l'excédent investie dans les immobilisations.

Note 15 Dotations

	2017	2016
Dotations au début de l'exercice	36 182 \$	45 309 \$
Apports et autres transferts	2 775	3 129
Revenus de placement	–	773
Distributions disponibles à l'investissement	–	(1 570)
Montant cumulé des revenus de placement non distribués reclassé dans les apports reportés (se reporter à l'explication ci-dessous)	–	(11 459)
Dotations à la fin de l'exercice	<u>38 957 \$</u>	<u>36 182 \$</u>

Les dotations sont constituées de dons grevés d'affectations externes remis au Banff Centre et sont gérées conformément aux ententes convenues entre le Banff Centre et les donateurs individuels. Les revenus de placement tirés du fonds de dotation doivent être utilisés aux diverses fins établies par les donateurs ou par le conseil des gouverneurs du Banff Centre.

Les dotations et les fonds de contrepartie remis par Patrimoine canadien pour les dotations admissibles dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation sont détenus par The Banff Centre Foundation et The Banff Canmore Community Foundation (une fondation publique de bienfaisance non apparentée) et gérés comme un fonds de dotation permanent pour le bénéfice exclusif du Banff Centre. Le solde des dotations détenues par ces fondations s'établit comme suit :

	2017	2016
The Banff Centre Foundation	30 817 \$	28 048 \$
The Banff Canmore Community Foundation	8 140	8 134
	<u>38 957 \$</u>	<u>36 182 \$</u>

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 15 Dotations (suite)

Vers la fin de l'exercice clos le 31 mars 2016, le Banff Centre a adopté des lignes directrices révisées en matière de gestion des dotations afin d'établir l'orientation à l'égard de tous les fonds de dotation affectés détenus pour le compte du Banff Centre. Les objectifs des lignes directrices en matière de gestion des dotations sont les suivants :

Administrer les fonds de dotation conformément aux conditions des ententes de dotation et à toutes les lois et à tous les règlements régissant ces fonds, y compris (s'il y a lieu) l'article 76 de la *Post-Secondary Learning Act* de l'Alberta dont certaines dispositions permettent au Banff Centre de regrouper les fonds de dotation à des fins de placement et de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation.

Administrer les dotations afin de couvrir les dépenses annuelles tout en conservant dans la mesure du possible le pouvoir d'achat initial des fonds de dotation.

Veiller à ce que les dotations soient investies conformément à toutes les affectations pertinentes.

L'actif net lié aux dotations comprend toutes les dotations, les fonds de contrepartie et toutes les sommes désignées comme telles par le Banff Centre. La révision des lignes directrices en matière de gestion des dotations adoptée vers la fin de l'exercice 2016 a permis de préciser que les revenus de placement non distribués tirés du capital d'un fonds de dotation sont grevés d'une affectation externe correspondant aux fins établies par les donateurs plutôt que d'être affectés en permanence aux dotations. Pour l'exercice 2017 et désormais, à moins d'être explicitement affectés aux dotations, les revenus de placement sont directement comptabilisés à titre d'apports reportés. Lors de leur adoption à l'exercice 2016, les lignes directrices révisées ont été appliquées au cumul des dotations; le montant cumulé des revenus de placement non distribués, s'élevant à 11,5 M\$, a dû être transféré de l'actif net lié aux dotations vers les apports reportés.

En vertu de la *Post-Secondary Learning Act* de l'Alberta, le Banff Centre a le pouvoir de modifier les conditions assorties aux dotations s'il s'agit de :

Prévenir la distribution des produits tirés du fonds de dotation afin d'éviter des fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation;

Permettre un prélèvement sur le capital du fonds de dotation afin d'éviter les fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation si le conseil des gouverneurs croit que le prélèvement est avantageux pour le Banff Centre et ne diminue pas la valeur à long terme du fonds.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2017

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Note 16 Subventions gouvernementales

	2017	2016
Subvention de fonctionnement de base du ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	17 138 \$	16 802 \$
Autres subventions du gouvernement de l'Alberta :		
Ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	3 287	3 798
Ministère de la Culture de l'Alberta	160	190
Autres ministères	4	–
	<u>20 589 \$</u>	<u>20 790 \$</u>
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales :		
Gouvernement du Canada – ministère du Patrimoine canadien		
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	1 950 \$	1 950 \$
Canada 150	825	–
Fonds du Canada pour la présentation des arts	125	125
Fonds du Canada pour les espaces culturels	134	70
Autres subventions gouvernementales	288	312
	<u>3 322 \$</u>	<u>2 457 \$</u>

Note 17 Revenus de placement

	2017	2016
Total des revenus de placement	3 808 \$	877 \$
Revenus de placement affectés comptabilisés au titre des apports reportés (note 9)	(3 690)	–
Montant comptabilisé à titre d'augmentation directe de l'actif net	–	(773)
Revenus de placement affectés comptabilisés (note 9)	1 190	763
	<u>1 308 \$</u>	<u>867 \$</u>

Note 18 Salaires et avantages sociaux

Le tableau ci-dessous présente les charges du Banff Centre au titre des salaires et des avantages sociaux :

	2017	2016
Salaires et avantages autres que les prestations de retraite	32 507 \$	33 608 \$
Prestations de retraite	2 373	2 463
	<u>34 880 \$</u>	<u>36 071 \$</u>

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***Note 18 Salaires et avantages sociaux (suite)**

Les charges au titre des salaires et des avantages des membres du conseil des gouverneurs et de la haute direction s'établissent comme suit :

	2017			2016	
	Salaires de base	Autres avantages en espèces ¹	Autres avantages non pécuniaires ²	Total	Total
Conseil des gouverneurs ³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Présidente-directrice générale et chef de la direction ⁴	300	50	117	467	406
Vice-présidents :					
Arts et leadership (par intérim) ⁵	197	–	4	201	–
Arts (auparavant) ⁶	100	43	29	172	213
Leadership (auparavant)	–	–	–	–	342
Finances et chef des finances	165	6	47	218	232
Développement	167	29	30	226	196
Fonctionnement	164	12	30	206	219
Ressources humaines ⁷	164	12	31	207	–
Marketing et communications ⁷	146	7	33	186	–

1. Les autres avantages en espèces comprennent des revenus comme les paies de vacances, les primes, les indemnités de logement et d'autres sommes forfaitaires, notamment les indemnités de retraite et les indemnités de départ.
2. Les autres avantages non pécuniaires comprennent la quote-part de l'ensemble des avantages sociaux attribuée au Banff Centre ainsi que les paiements qu'il effectue au nom des employés, notamment pour les prestations de retraite, les congés administratifs et de retraite, les régimes de soins de santé, d'assurance-vie et d'assurance-invalidité, les frais de scolarité, les frais de déplacement imposables et d'autres avantages liés à l'utilisation des résidences, des véhicules et des services du Banff Centre.
3. Les services du président et des membres du conseil des gouverneurs ne sont pas rémunérés.
4. La présidente-directrice générale et chef de la direction reçoit les prestations de congé administratif comprises dans les autres avantages non pécuniaires.
5. La vice-présidente par intérim du volet « Leadership » est entrée en fonction en juillet 2016 et est responsable du volet « Arts » depuis novembre 2016.
6. L'ancien vice-président du volet « Arts » a assumé d'autres fonctions de novembre 2016 à mars 2017.
7. La direction des volets « Ressources humaines » et « Marketing et communications » était assurée par des employés occupant des postes de directeurs avant l'exercice clos le 31 mars 2017.

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

31 mars 2017

*(en milliers de dollars, sauf indication contraire)***Note 19 Prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires sont indiquées à des fins de comparaison et proviennent du *Comprehensive Institutional Plan* du Banff Centre approuvé par le conseil des gouverneurs.

Note 20 Charges par objet

	2017		2016
	Prévisions budgétaires	Données réelles	Données réelles
Salaires et avantages sociaux (note 18)	34 684 \$	34 880 \$	36 071 \$
Achat de services	5 636	6 771	5 753
Biens, matières et fournitures	4 262	4 642	4 221
Bourses et aide financière	3 128	2 890	2 394
Exploitation et entretien des installations	3 521	3 404	2 855
Services publics	1 689	1 511	1 484
Déplacements, formation et charges connexes	2 172	2 139	2 140
Location et matériel	1 022	2 168	1 435
Marketing et recrutement	2 416	1 338	1 093
Charges financières	495	509	618
Amortissement des immobilisations (note 7)	5 981	5 922	5 881
Perte sur cession d'immobilisations	—	—	259
	<u>65 006 \$</u>	<u>66 174 \$</u>	<u>64 204 \$</u>

Les bourses et l'aide financière incluent les paiements aux artistes résidents et aux participants des programmes pour les frais de scolarité, les droits d'adhésion, l'hébergement et d'autres coûts liés aux programmes.

Conseil des gouverneurs du Banff Centre

David T. Weyant, c.r. (président)
 Larry Fichtner (vice-président)
 Eric S. Harvie
 Elmer Hildebrand, O.C.
 Evaleen Jaeger Roy
 Andy Kenins, ICD.D
 Judith LaRocque, ICD.D
 Leroy Little Bear, JD (jusqu'à juillet 2016)
 Ralston E. MacDonnell
 (jusqu'à décembre 2016)
 Letha J. MacLachlan, Q.C.
 Gay Mitchell, ICD.D
 Andrew Molson
 Janice Price (présidente et
 chef de la direction)
 Patricia Ruby
 John Snow, P.M.L.M., M.A.

Conseil d'administration de la Fondation du Banff Centre

Andrew MacNiven (président)
 Beth Reimer-Heck (présidente jusqu'à
 décembre 2016, administratrice
 jusqu'à mars 2017)
 Larry Fichtner
 Tim Kitchen
 Mark MacDonald
 Jackson von der Ohe
 Janice Price (membre d'office)
 David T. Weyant, c.r. (membre d'office)
 Timothy Burt (jusqu'à septembre 2016)

Membres de la direction du Banff Centre

Janice Price
 Présidente et chef de la direction
 Bruce Byford
 Vice-président, Administration et
 chef de de la direction financière
 Michael Code
 Vice-président, Exploitation
 Neil Johnston
 Vice-président, Développement
 Valerie Kapay
 Vice-présidente, Ressources humaines
 Russell Willis Taylor
 Vice-président par intérim, Arts et Leadership
 Lisa Cooke
 (Vice-présidente, Marketing et
 Communications, jusqu'à février 2017)
 Carolyn Warren
 (Vice-présidente, Arts, jusqu'à
 novembre 2016)
 Luke Sunderland
 (Vice-président et chef de
 l'exploitation, jusqu'à juillet 2016)





BANFF

**CENTRE
FOR ARTS AND
CREATIVITY**

Le Banff Centre for Arts and Creativity bénéficie du soutien généreux de nombreuses personnes, entreprises et fondations passionnées.

Le Banff Centre est également reconnaissant envers le gouvernement de l'Alberta, notamment envers les ministères suivants : éducation postsecondaire (*Alberta Advanced Education*) et infrastructures (*Alberta Infrastructure*), et la fondation de l'Alberta pour les arts (*Alberta Foundation for the Arts*), le ministère du Patrimoine canadien, le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour la présentation des arts.



Banff Centre for Arts and Creativity

Tél. : 403.762.6100

www.banffcentre.ca